



Satom SA

INNOVER SANS CESSE...



RAPPORT ANNUEL 2020



Satom SA

2020 **RAPPORT** **ANNUEL**

Rapport sur l'exercice 2020

présenté par le Conseil d'administration
à l'Assemblée Générale ordinaire



SOMMAIRE

06 Message du Président et du Directeur général

08 2020 mois par mois

10 Organes de la société et actionnariat

12 Entreprise

16 Santé, sécurité et qualité

20 Environnement

22 Exploitation et maintenance

36 Perspectives

41 Aspects financiers

MESSAGE DE

M. NEUKOMM, PRÉSIDENT



Christian Neukomm
Président
du Conseil
d'administration

S'il fallait ressortir les éléments marquants de l'année 2020, nous serions tous tentés de relever l'influence de la pandémie liée à la Covid-19 et ses conséquences sur la société. Mais en tant que Président de Satom SA, je relève surtout avec fierté que toutes les activités de l'entreprise ont pu se poursuivre de manière continue sans perte de productivité, ceci faisant suite à une rapide adaptation de tous à cette situation de crise. Grâce aux grands efforts de la direction et des collaborateurs, l'entreprise a ainsi pu continuer à fournir un service public de première qualité à ses communes actionnaires et leurs citoyens, tout comme aux entreprises et aux partenaires.

Malgré ce contexte pandémique, Satom SA a poursuivi les nombreuses études et projets en cours. Je relève en particulier la mise en chantier du projet Ecotube, qui consiste à construire une infrastructure permettant de fournir de la vapeur industrielle au site chimique voisin via CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA. Ce projet ambitieux sera bénéfique à nos deux entités à plusieurs égards.

Au niveau financier, les résultats qui vous sont présentés dans les comptes de l'année 2020 sont excellents, bien que grevés d'une provision à hauteur de 6.1 mio CHF pour un éventuel impact fiscal. Cette provision a été constituée suite aux taxations reçues du Service cantonal des contributions du canton du Valais pour les années 2015 à 2018, taxations auxquelles Satom SA a fait recours. Il est en effet fort surprenant que l'autorité de taxation valaisanne veuille assujettir Satom SA à l'impôt, alors que toutes les autres UVTD de Suisse, également entièrement en mains publiques, en sont quant à elles exonérées. Cette énorme charge provisionnée pour les années 2015 à 2020, et formellement contestée par le Conseil d'administration, limite la capacité de l'entreprise à attribuer le même montant au fonds de renouvellement pour investissements futurs. Cette attribution est demandée et prescrite à

l'article 32a de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), ceci afin de garantir aux communes actionnaires un tarif de traitement des déchets stable dans le temps.

Du côté des investissements de renouvellement, l'entreprise, en lien avec sa vision, a déjà démarré la pré-étude liée au remplacement du plus ancien de ses deux fours, mis en service il y a 25 ans déjà ! Une réelle opportunité pour Satom SA d'améliorer encore la performance environnementale et énergétique de la valorisation des déchets avec des installations de dernière génération devant aussi permettre un captage des futures émissions de CO₂.

Je relève encore que toutes les études et projets initiés par la Direction seront totalement alignés sur notre vision :

« Nous innovons sans cesse pour valoriser les matières, produire de l'énergie propre et préserver l'environnement ».

La confiance accordée par les communes actionnaires permet à Satom SA de poursuivre ses activités de manière sereine et confiante, afin de devenir un acteur toujours plus important de la transition énergétique, ceci dans une volonté de valoriser toujours mieux les déchets non recyclables qui nous sont confiés.

Je profite de ce message pour remercier tant les membres du Conseil d'administration pour leur engagement ainsi que les cadres et tout le personnel de Satom SA pour leur implication dans la bonne marche de notre société et pour la qualité de leur travail.

Je remercie tout particulièrement M. Pascal Gross, vice-président, qui quitte le Conseil d'administration après 20 années au service de notre société, ainsi que M. Franz Brun qui quitte également notre Conseil après 4 ans d'activité.

Je leur souhaite plein succès pour la suite de leur parcours.

M. BAILLIFARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2020 a été une année très particulière en raison de la pandémie et de ses nombreuses contraintes. Le fidèle et précieux engagement de tout le personnel de Satom SA nous a permis d'assurer sans interruption nos prestations de service public et d'atteindre une performance d'ensemble fort réjouissante. D'un jour à l'autre, nous nous sommes tous adaptés en appliquant le plan pandémie mis en place et avons poursuivi nos activités malgré toutes les contraintes imposées et la distance qui nous a séparés. Et cela a été réalisé sans accident et non-conformité environnementale, ce qui reste à mes yeux les éléments les plus importants.

Notre usine de valorisation thermique de déchets à Monthey a fonctionné à plus de 95 % de sa capacité de traitement. Plus de 180'000 t de déchets non recyclables y ont été valorisées. Les apports ont été très importants toute l'année à tel point que nous avons dû régulièrement en refuser. Cette situation est surprenante et semble être générale au niveau suisse. Dans la branche, nous essayons d'expliquer ces volumes par l'augmentation démographique de la population, une légère baisse des capacités de traitement dans les usines, un niveau économique soutenu malgré la crise ainsi qu'aux effets de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et des programmes d'encouragement qui incitent plutôt à la rénovation et l'amélioration énergétique des bâtiments existants (plus générateur de déchets) qu'à la construction de nouvelles bâtisses.

Sur le site de méthanisation de Villeneuve, le total des apports en déchets alimentaires est en forte baisse, principalement en raison de la pandémie. En effet, les volumes provenant de la collecte GastroVert auprès des restaurants et des cuisines professionnelles ont fortement diminué en raison de la fermeture des établissements pendant une grande partie de l'année.

Notre Thermoréseau sur les communes de Monthey et de Collombey-Muraz a continué à se déployer malgré les mesures contraignantes imposées aux entreprises et planificateurs. Environ 30 nouveaux bâtiments y

ont été raccordés, ce qui porte à 419 le nombre de sous-stations raccordées et autant de cheminées inactives dans la région. Le projet d'extension du Thermoréseau de Satom SA sur les communes d'Aigle et d'Ollon a été étudié (étude de faisabilité) et les résultats ont été présentés aux autorités communales récemment. Il en ressort pour Satom SA une réelle opportunité de déployer également un réseau de chauffage à distance sur la partie vaudoise, d'une taille similaire à celui déjà en place du côté valaisan.

GastroVert Private, notre service de collecte des déchets verts déployé en service public, poursuit son développement de manière réjouissante. A fin 2020, 23 communes ont déployé tout ou partie du système, 6 étaient en attente de livraison et 4 en cours d'étude du système. Au total, 202 Twins ont été installés pour un total de plus de 1'300 t de déchets alimentaires collectés par ce système.

Des projets pour une vision

Nos projets stratégiques à court terme — Ecotube, LAVACID, remplacement de la turbine à vapeur — totalisant quelque CHF 56 mio d'investissement ont été étudiés plus en détail et les crédits d'investissement approuvés par le Conseil d'administration. Les travaux de construction liés au projet Ecotube et à la renaturation de la zone des Mangettes ont démarré en novembre dans le respect de toutes les exigences sécuritaires et environnementales et sont aujourd'hui déjà bien visibles entre Satom SA et le site chimique. Tous ces projets sont en cours de concrétisation et leur mise en service est prévue courant 2022.

J'en profite pour remercier très sincèrement toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise pour leur engagement sans faille, mais également celles et ceux de nos entreprises partenaires ainsi que tous les représentants de nos communes actionnaires pour leur confiance et soutien fort appréciés, sans oublier le Conseil d'administration avec lequel nous travaillons en pleine confiance et transparence dans la gouvernance de l'entreprise et sur tous les projets et études en cours.



Daniel Baillifard
Directeur général

2020

MOIS PAR MOIS

Journée de sécurité

Présentation de l'évaluation des risques d'exposition aux agents chimiques et microbiologiques sur les sites de Monthey et de Villeneuve

Exploitation

Début de la Covid-19 et mise en place d'un plan pandémie pour maintenir en tout temps les activités de service public de Satom SA

GastroVert

Mise en place d'un nouveau système pour ouvrir les conteneurs GastroVert avec pédale et poignée à mi-hauteur

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

Communication

Rencontres avec les élus du périmètre de Satom SA

Thermoréseau

Etude de l'avant-projet d'un CAD/FAD vers les communes d'Aigle et d'Ollon

Qualité

Définition des critères d'acceptation des biodéchets (déchets verts, lavures et GastroVert) sur le site de Villeneuve

Site de Villeneuve

Réception de l'autorisation de construire pour différents projets de réaménagement

Actionnariat

Assemblée générale ordinaire

Ecotube

Démarrage du projet Ecotube (liaison vapeur avec le site chimique de Monthey)

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Actionnariat

Assemblée des propriétaires utilisateurs de Satom SA

Projet

Retrofit-TV : Lancement des appels d'offres pour le remplacement de la turbine à contre-pression sur le site de Monthey

Collaborateurs

Distribution des cadeaux de fin d'année organisée par les représentants de la commission du personnel qui a permis de mettre un peu d'animation en ces temps perturbés

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Christian Neukomm

Conseiller municipal, Montreux

VICE-PRÉSIDENT

Pascal Gross

Délégué du Conseil d'Etat (Valais)

Préfet du District de St-Maurice

MEMBRES

Franz Brun

Syndic jusqu'en août 2020, Corsier-sur-Vevey

Stéphane Coppey

Président, Monthey

Jean-Luc Duroux

Conseiller municipal, Aigle

Claude Marie Marcuard

Déléguée du Conseil d'Etat (Vaud)

Géologue EPFZ

René Quiros

Conseiller municipal jusqu'à fin 2020, Martigny

En 2020, une journée stratégique et huit séances ordinaires ont eu lieu. Certaines se sont déroulées en visioconférence en raison de la pandémie.

DIRECTION

Daniel Baillifard

Directeur général

Corinne Cipolla

Responsable Communication & Événements

Gabriel Clément

Responsable Conseil & Valorisation

Jocelyne Clerc

Secrétaire de Direction et du Conseil d'Administration

Sylvie Décaillet

Responsable Département Services généraux

Jean-Christophe Pachoud

Responsable Département Projets & Maintenance

Xavier Pelet

Responsable HSSEQ & Département Services exploitation

Raymond Primmaz

Responsable Innovation & Développement

ORGANE DE RÉVISION

Jean-Luc Wassmer

Fiduciaire FIDAG SA

ACTIONNARIAT

L'actionnariat de Satom SA est réparti entre les communes de son périmètre d'activité et les Cantons de Vaud et du Valais.

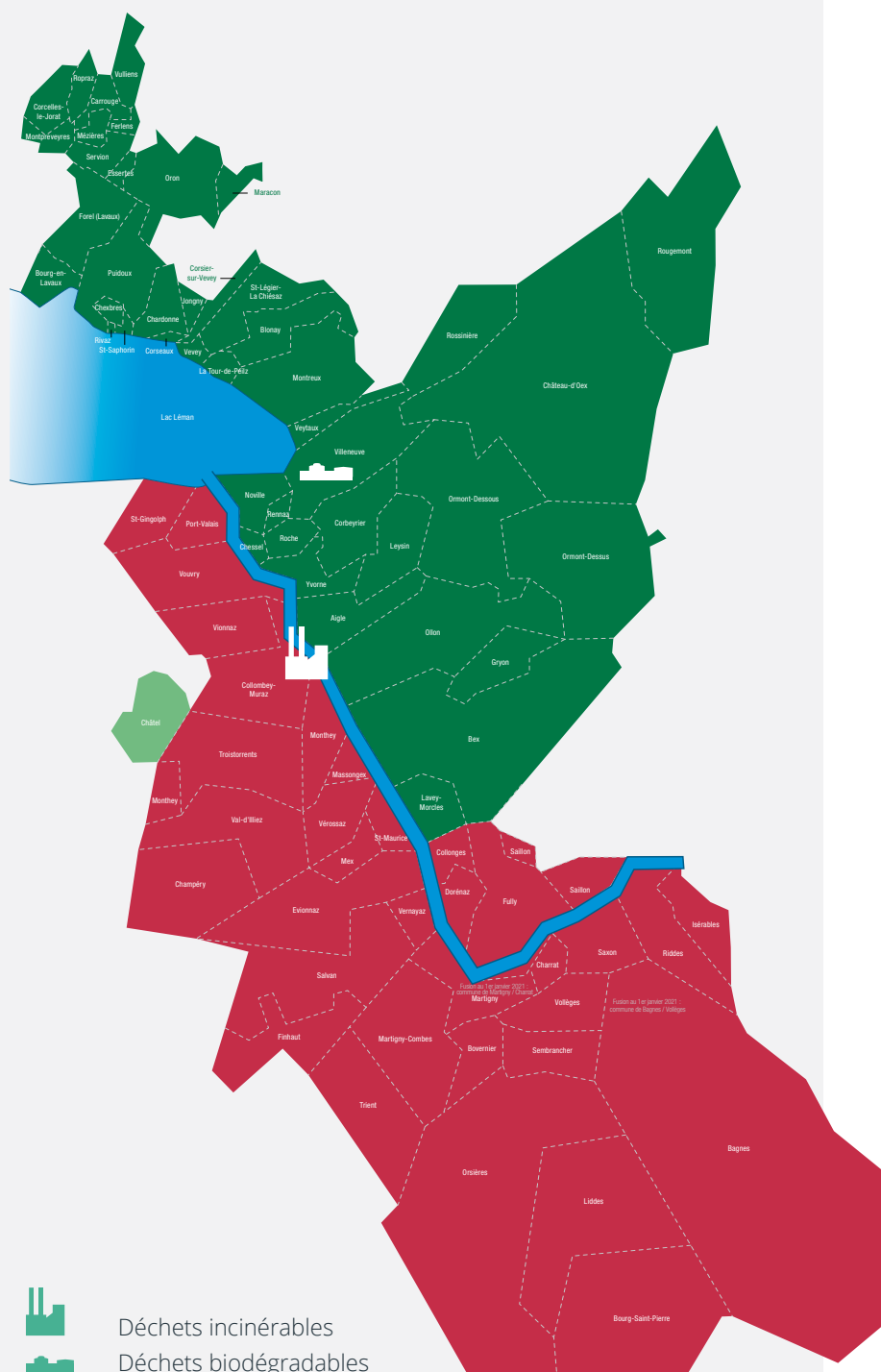
En raison de la pandémie, l'assemblée générale annuelle de Satom SA a été reportée au 10 septembre 2020. Elle a réuni 59 actionnaires.

Au 1^{er} janvier 2021, les communes valaisannes suivantes ont fusionné :

- Bagnes et Vollèges sous le nom de **Commune de Val de Bagnes**
- Charrat et Martigny sous le nom de **Commune de Martigny**

Ainsi, l'actionnariat de Satom SA est composé de :

- 40 actionnaires vaudois (représentants 43 communes en raison de l'association Chexbres-Puidoux-Rivaz-St-Saphorin)
- 32 actionnaires valaisans
- Etat de Vaud
- Etat du Valais



Déchets incinérables



Déchets biodégradables



Communes actionnaires Vaud



Communes actionnaires Valais

Carte des communes actionnaires

ENTREPRISE

” Satom SA innove sans cesse pour valoriser les matières, produire de l’énergie propre et préserver l’environnement.



VISION



« Satom SA innove sans cesse pour valoriser les matières, produire de l'énergie propre et préserver l'environnement. »

Pour atteindre cette vision, l'entreprise souhaite garder un équilibre entre ces 4 axes stratégiques :

- **les collaborateurs**
- **la conformité**
- **la disponibilité**
- **la compétitivité**

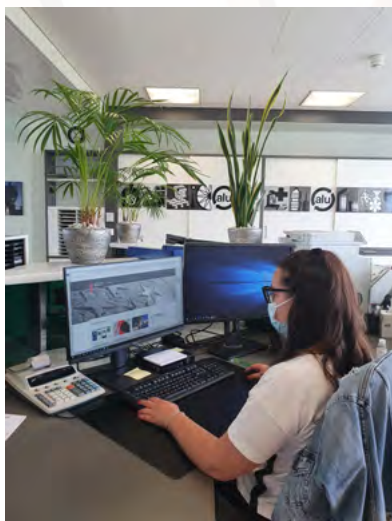
VALEURS



C'est grâce au professionnalisme et à l'engagement de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs que Satom SA peut travailler à l'atteinte de sa vision. Chacune et chacun s'engage dans ses activités conformément à ces valeurs :

- **Le respect**
- **La franchise**
- **L'équité**
- **La solidarité**
- **L'écoute**
- **L'intégrité**
- **La responsabilité**
- **La confiance**
- **L'efficience**

RESSOURCES HUMAINES



Le personnel en quelques chiffres

Satom SA compte 82 collaborateurs dont 10 femmes et 72 hommes, ce qui, en tenant compte des temps partiels, représente 78 EPT (69 collaborateurs à plein temps et 13 à temps partiel). L'âge moyen est de 43 ans. Durant l'année écoulée, 1 collaborateur est parti à la retraite et 2 ont quitté la société. L'entreprise a eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux collaborateurs, dont 1 ingénieur de projet junior et 2 apprentis. 17 collaborateurs ont fêté des júbilés allant de 5 ans à 20 ans de service et l'ancienneté moyenne de 11 ans est le signe d'une belle fidélité de la part des collaborateurs à l'égard de l'entreprise.

En 2020, le taux d'absentéisme pour cause de maladie ou accident a été de 2.4 % malgré la pandémie. Ce chiffre témoigne d'une bonne santé générale de notre personnel. Il conviendra toutefois de le maintenir le plus bas possible, notamment par des mesures de prévention et de sécurité appropriées.

Collaborateurs

82

Répartition femmes - hommes

♀ 10 ♂ 72

Âge moyen

43 ANS

Ancienneté moyenne

11 ANS

Ancienneté la plus élevée

33 ANS

Taux d'absentéisme

2,4%

C'est grâce au professionnalisme et à l'engagement de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs que Satom SA peut travailler à l'atteinte de sa vision.

COLLABORATEURS

Considérant que son personnel est sa ressource la plus précieuse, Satom SA a à cœur de renforcer leurs compétences et de maintenir une culture d'entreprise qui garantisse à tout collaborateur d'avoir accès aux informations et de pouvoir être entendu. Dans ce contexte, de nombreuses formations ont été suivies, une note interne a été créée afin de tenir informés chaque mois les collaborateurs sur la vie de l'entreprise. En parallèle, la Commission du personnel a été renouvelée.

Formations

Satom SA a à cœur de partager son expertise en formant la relève. En 2020, 5 apprentis étaient en formation dans l'entreprise :

- 1 électricien de montage
- 2 employés de commerce
- 1 polymécanicien
- 1 recycleur

Conformément à sa vision, l'entreprise encourage également l'ensemble de ses collaboratrices et de ses collaborateurs à se former. En 2020, 9 formations continues différentes ont été suivies pour un total de près de 27 jours de formation.

Commission du personnel

A la suite des réflexions menées sur l'organisation de l'entreprise, la direction a souhaité réactiver la Commission du Personnel (CdP) de Satom SA. Celle-ci a pour but d'améliorer le climat et les conditions de travail, de renforcer la collaboration entre la direction et le personnel et de représenter les intérêts du personnel auprès de la direction. Cette CdP est composée de 3 représentants du personnel, élus en août 2019 pour une durée de 3 ans, et de 3 membres de la Direction.

Événements pour le personnel

En raison de la pandémie, des activités pour le personnel n'ont pas pu être organisées en 2020.

En fin d'année, les représentants du personnel ont animé avec beaucoup de cœur et d'originalité la distribution des cadeaux, animation qui a été appréciée par le personnel. Elle a été organisée tout en respectant les directives en vigueur.



SANTÉ ET SÉCURITÉ

De nombreuses démarches en matière d'hygiène, de santé et de sécurité ont été initiées par le département HSSEQ (hygiène, santé, sécurité, environnement et qualité) afin de développer une culture en matière de santé et de sécurité au niveau de l'entreprise. Au final, l'année 2020 s'est soldée par peu d'accidents professionnels. Un seul accident, suite à une glissade, a engendré un grand nombre de jours d'arrêt.

Catégorie	Nombre d'incidents	Nombre de jours d'arrêt
Accident avec arrêt	1	89
Événements sans gravité	19	0

Le décompte ci-dessus tient compte des incidents liés aux clients, aux entreprises, aux particuliers et au personnel interne se trouvant sur les sites de Satom Monthey, Villeneuve et du thermoréseau.

Une bonne culture de la sécurité consiste à remonter tous les cas relevant de la sécurité, même les plus bénins. Cette manière de faire permet d'analyser ce qui s'est passé et de mettre en place des actions correctives pour éviter que de tels événements se reproduisent. Cette culture se développe positivement au sein de Satom.

En 2020, 30 non-conformités ont été annoncées. C'est une progression par rapport à 2019. Près de 90 actions à plus ou moins long terme ont découlé de ces annonces.

Pour chacun des incidents et des non-conformités, des actions sont définies et attribuées. Leur suivi et leur résolution montrent un résultat encourageant avec un taux de résolution d'environ 90 %.

Pourcentage de résolution des actions définies

Non-conformité	90 %
Accident	97 %
Global	93 %

Actions en matière de santé

En plus des informations en matière de santé et sécurité transmises au personnel via les notes internes mensuelles, diverses actions ont été menées :

• Protection incendie

La citerne à mazout de la halle de broyage et de stockage des déchets a été déplacée à l'extérieur. Des portes coupe-feu ont été mises en place au local des compresseurs.

• Travail en hauteur

Une passerelle pour que les chauffeurs puissent débâcher leur camion en sécurité a été installée.

• Circulation et livraison des déchets

Un marquage au sol et la pose d'un radar de vitesse préventif ont été installés. Des règles de comportement simples ont été éditées et distribuées aux chauffeurs.

• Médecine du travail

Une nouvelle collaboration a été établie avec le centre médical de CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA pour assurer le suivi médical de tous les collaborateurs avec des contrôles périodiques.



CERTIFICATION ISO QUALITÉ

2019 a marqué le démarrage d'un processus de certification pour Satom SA. L'objectif est d'obtenir la certification ISO 9001 (gestion de la qualité), 14001 (environnement) et 45001 (santé et sécurité). Au-delà de la certification, cette démarche vise avant tout à :

Unifier

les pratiques au sein de l'entreprise.



Mieux documenter

les procédures et les informations.



Améliorer

l'accès à l'information.



Mettre en place

une démarche d'amélioration continue, où tout problème rencontré doit servir de tremplin pour s'améliorer.



Le processus s'est poursuivi en 2020 avec l'objectif d'une certification ISO fin 2022.

CONSEIL, INFORMATION ET SENSIBILISATION

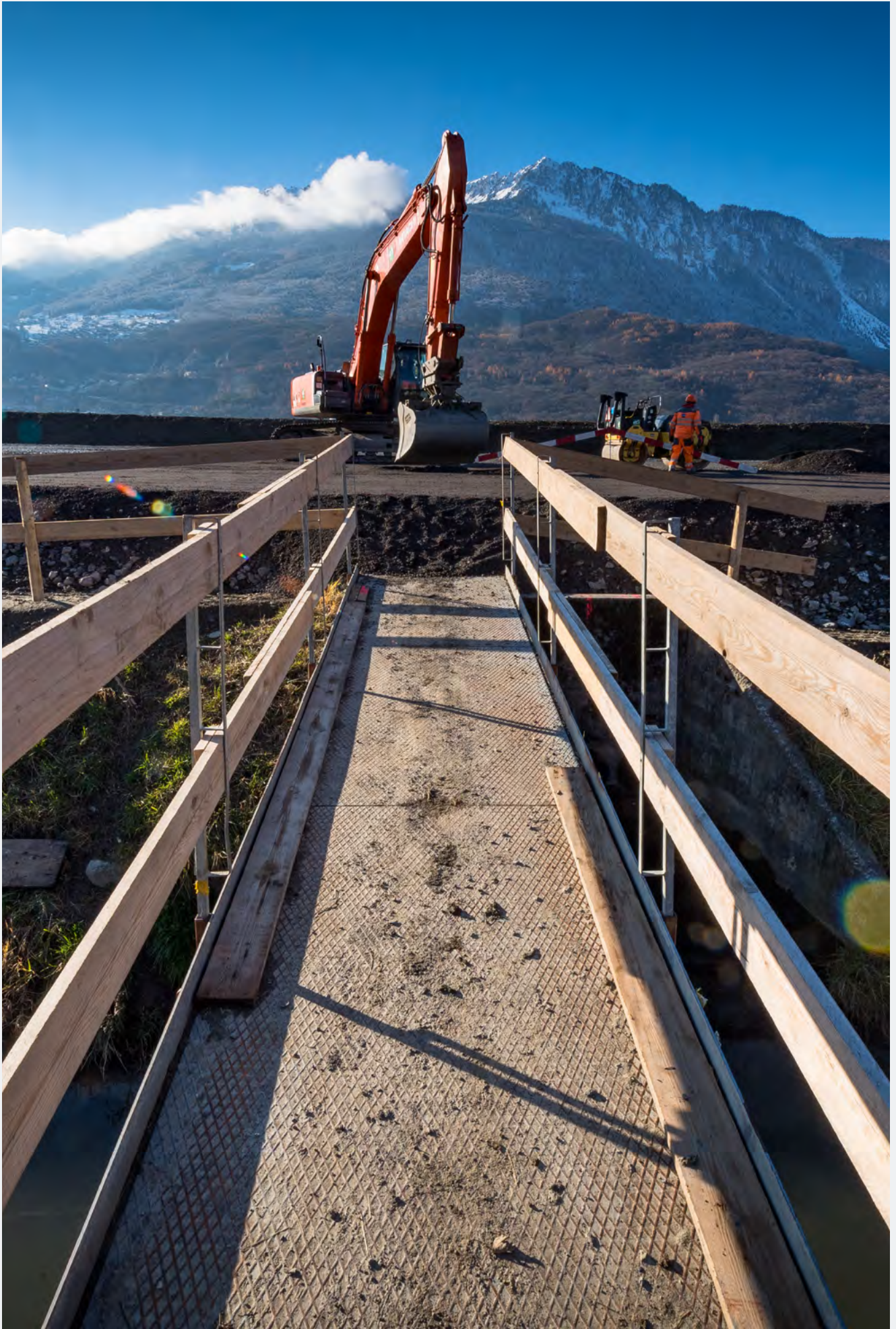
Par l'intermédiaire de ses services « Conseil & Valorisation » et « Communication & Événements », Satom SA assure des activités de conseils envers ses communes actionnaires ainsi que de sensibilisation et d'information de l'ensemble de la population sur le tri, le recyclage et la valorisation des déchets.

En 2020, la situation sanitaire a eu un impact direct sur les activités de ces services. En effet, dès le 13 mars 2020, les visites d'entreprise ont été suspendues ainsi que les interventions en classes. Les manifestations auxquelles participait Satom SA, telles que la Foire du Valais, ont quant à elles été annulées. Seules les interventions en classes ont pu reprendre à l'automne, dans le respect des mesures sanitaires imposées aux établissements scolaires.

Malgré ceci, ces services ont poursuivi leurs activités de conseil et d'information auprès des communes actionnaires ou de la population via des contacts avec différents médias. Concernant les animations en classe, durant l'année scolaire 2019/2020, et avant l'interruption du mois de mars 2020, l'animatrice pédagogique a visité un peu moins de 200 classes de la 1H à la 8H, sensibilisant ainsi près de 4500 élèves par le biais de sept programmes scolaires.



Les activités de conseil et d'information menées par Satom SA sont primordiales pour transmettre les informations correctes relatives à la gestion et la valorisation des déchets et ainsi répondre aux interrogations environnementales grandissantes. Ces actions se poursuivent avec les adaptations nécessaires en fonction de la situation sanitaire. Dès 2021, les services « Conseil & Valorisation » et « Communication & Événements », dont les activités sont étroitement liées, seront fusionnés au sein du service « Conseil & Communication » afin de gagner en cohérence et en efficacité.



SOL, AIR, EAU

ENVIRONNEMENT

Satom SA s'engage à atteindre un bilan environnemental nul voire positif. Cet engagement passe par un suivi de l'impact environnemental de ses activités sur l'air, le sol et l'eau et dans l'étude de nouveaux projets pour mieux valoriser son énergie et réduire ses émissions.

” Nous innovons sans cesse pour préserver l'environnement.

Sol

En 2020, Satom SA a acheminé 26'691 t de scories à ZAV Recycling AG à Hinwil desquelles 11.25 % de métaux ont pu être extraits. Ceux-ci sont ensuite remis sur le marché dans une véritable démarche d'économie circulaire, ce qui représente un gain environnemental équivalent à environ 20'819 t de CO₂.

Sur le site de méthanisation de Villeneuve, la qualité du compost et du digestat est contrôlée mensuellement. Ces matières sont soumises à une législation très stricte qui limite à 0,4 % du poids de la matière sèche les substances étrangères telles que métal, verre, vieux papier, carton,

plastique, etc. (ORRChim, Annexe 2.6). En 2020, les prélèvements et analyses trimestriels effectués par une entreprise externe ont relevé un dépassement des normes en ce qui concerne les plastiques contenus dans le compost. Un contrôle strict et une sensibilisation doivent être faits auprès des clients pour assurer que les plastiques soient retirés des déchets verts. Pour sensibiliser les communes sur la problématique des matières étrangères dans le compost, Satom SA a mis en place un système de tarification différenciée destiné à favoriser économiquement celles qui mettent en place un système de tri des biodéchets pour leurs citoyens tout en en garantissant la qualité.



Air

Les taux de polluants moyens observés en 2020 sont tous nettement en dessous des limitations préventives de l'OPair (Tableau 1). Les diminutions significatives observées en 2018 et 2019 ont été maintenues pour la plupart des émissions.

	HCl	HF	NH ₃	CO	SO ₂	NO _x	PM ₁₀
	<i>mg/Nm³; état sec; 11% O₂</i>						
<i>Limites OPair</i>	20.0	2.0	5.0	50.0	50.0	80.0	10.0
Mesures en continu Satom SA 2020	0.76	0.3	0.43	10.79	4.75	57.13	0.46
Différence par rapport à 2019	NA¹	-40%	-24.6%	+3.8%	+42.5%	-7%	-51.6%

Tableau 1 — Taux de polluants moyens observés en 2020 et limitations préventives de l'OPair.

¹ Mesure pas fiable en 2019

Eau

Un échantillon des eaux de rejet est analysé chaque mois par une entreprise externe conformément à l'autorisation de déversement fournie par le Service de l'environnement du Canton du Valais. Les résultats sont communiqués à l'autorité compétente quatre fois par année. Hormis pour le zinc et les composés organiques halogénés adsorbables (AOX), aucun dépassement significatif n'a été observé sur la base des analyses représentatives réalisées en 2020 (Tableau 2). Le dépassement de l'ammonium semble lié à la prise en charge des boues plus importantes effectuée au début 2020.

La première phase du projet de lavage acide des cendres, LAVACID, en cours de réalisation, va permettre d'atteindre les valeurs admissibles de déversement et de respecter la température de déversement.

Type	Unité	Valeur admissible	Valeur SATOM 2020
pH	[-]	6.5 – 9.0	
Température	[°C]	30	38.4
Substances non dissoutes totales [MES]	[mg/l]	20	11.3
Carbone organique dissous (COD)	[mg _C /l]	10	2.3
Ammonium (N-NH ₄ + N-NH ₃)	mg _N /l	2	2.3
Phosphore total	[mg _P /l]	0.8	0.37
AOX	[mg/l]	0.1	0.79
Plomb	[mg/l]	0.1	<0.02
Cadmium	[mg/l]	0.05	0.01
Chrome total	[mg/l]	0.1	<0.007
Cuivre	[mg/l]	0.1	< 0.005
Nickel	[mg/l]	0.1	< 0.005
Zinc	[mg/l]	0.1	0.82
Mercuré	[mg/l]	0.001	< 0.0002
PCDD/PCDF	[ng/l]	Pas de limite	0.0060

Tableau 2 — Taux de polluants observés dans les eaux de rejet au Rhône et limitations préventives de l'autorisation de déversement

EXPLOITATION ET MAINTENANCE

En 2020, les objectifs fixés au niveau de l'exploitation ont été atteints malgré la pandémie qui l'a perturbée. Le niveau de performance générale de l'entreprise a été très bonne, tant au niveau de la quantité d'apports traités que de l'énergie produite. Tout au long de l'année, Satom SA a traité les matières qui lui ont été confiées dans le souci permanent d'en optimiser la valorisation et de produire la meilleure énergie possible, conformément à sa vision :

” Valoriser les matières
et produire de l'énergie propre





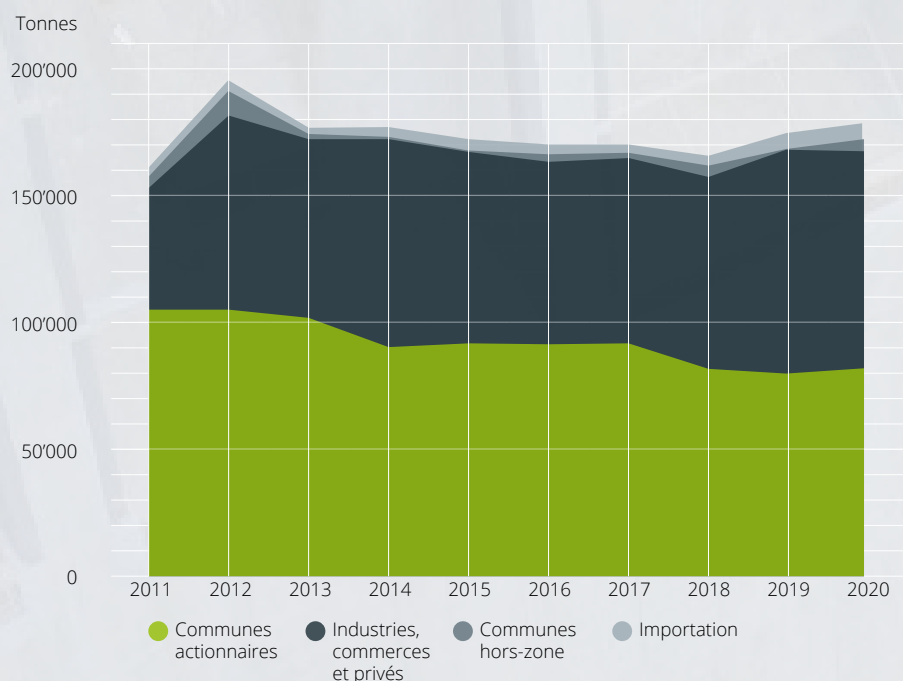
SITE DE VALORISATION THERMIQUE — MONTHEY

En 2020, tous les travaux de maintenance nécessaires ont été réalisés pour assurer le fonctionnement optimal du site de valorisation énergétique de Satom SA à Monthey. Malgré un fonctionnement en îlotage durant 6 jours afin d'effectuer le déplacement du câble 65 kV pour optimiser le tracé de l'Ecotube, les productions électriques et thermiques ont été remarquables. En parallèle la quantité d'apports traités est en augmentation par rapport à 2019 comme l'attestent les chiffres ci-après.

Déchets valorisés thermiquement	180'213 t
Apports	178'626 t (2.4% d'augmentation par rapport à 2019)
Métaux récupérés	3'423 t
Vapeur vive produite	639'296 t contenant 542'088 MWh d'énergie
Électricité produite	142'578'000 kWh
Énergie thermique injectée dans le Thermoréseau	80'314'00 kWh
Objets immobiliers raccordés au Thermoréseau	419
Puissance branchée sur le Thermoréseau	47.116 MW

APPORTS — DÉCHETS VALORISÉS THERMIQUEMENT

Évolution des apports 2011 à 2020



Communes actionnaires

En 2020, les communes actionnaires ont confié à Satom SA :

- 42'332 t de déchets ménagers collectés par camion poubelle à proximité des citoyens,
- 18'732 t de déchets des voiries, d'encombrants, de confidentiels, de déchets spéciaux et d'huiles usées,
- 5'185 t de bois usagés pour valorisation énergétique,
- 885 t de bois et déchets verts souillés.

Soit un total de 67'134 t de matière incinérable valorisée thermiquement par Satom SA, ce qui représente une augmentation de 3.01 % par rapport à l'année précédente.

La production de déchets par habitant et par an pour les communes actionnaires de Satom SA est en moyenne de 222 kg. La population de référence de l'ensemble des communes actionnaires pour 2020, y compris les nuitées (hôtels, campings, etc.), est de 298'825 habitants répartis à raison de 55.25 % pour les communes vaudoises et 44.75 % pour les communes valaisannes.

15'603 t de boues de STEP provenant de communes actionnaires ont également été traitées par Satom SA, soit une légère augmentation de 0.53 % par rapport à 2019.

Communes hors zone

En 2020, les communes hors zone ont livré 5'292 t de déchets incinérables et 13 t de boues de STEP.

Industries, commerces et privés

Les industries, les commerces, l'artisanat et les centres de tri ont livré en 2020 :

- 68'205 t de déchets incinérables ordinaires, encombrants et déchets spéciaux
- 12'011 tonnes de bois usagés et de bois sortis des cours d'eau,
- 3'519 t de bois et déchets verts souillés

Soit un total de 83'735 t de matière incinérable valorisée thermiquement par Satom SA, ce qui représente une baisse de 4.14 % par rapport à 2020.

Ce secteur d'activité a également livré 895 t de boues de STEP, soit une hausse de 58.4 % par rapport à 2019.

Déchets étrangers

En 2020, les quantités suivantes de déchets provenaient de l'étranger :

- 3'493 t de France – collaboration transfrontalière avec la vallée d'Abondance,
- 2'462 t d'Italie – retour de déchets incinérables par les camions exportant le verre pour éviter des transports à vide.

Soit un total de 5'955 t de déchets importés (déchets incinérables ordinaires et encombrants).



PRODUCTION

Valorisation matière

Depuis 2009, Satom SA pratique l'extraction à sec des scories produites par ses fours d'incinération pour une démétallisation plus efficace. Ces scories sont acheminées jusqu'à ZAV Recycling AG à Hinwil où elles sont traitées afin d'en extraire les métaux résiduels jusqu'à un diamètre de quelques dixièmes de millimètres. Ceux-ci peuvent ensuite être remis sur le marché, ce qui s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire respectueuse de l'environnement.

En 2020, Satom SA a confié 26'691 t de scories dans un état sec à ZAV Recycling AG. Le pourcentage récupéré de métaux par ZAV Recycling AG est de 11.25 % soit 3'003 t de métaux remis sur le marché, parmi lesquels on trouve :

- 2'085 t de ferraille
- 594 t d'aluminium
- 324 t d'autres métaux non ferromagnétiques comprenant entre autres
 - 139 t de cuivre
 - 34 t de zinc
 - 396 kg d'argent
 - 9 kg d'or

40.5 t de verre ont également pu être récupéré des scories et remis sur le marché.

A ces chiffres s'ajoutent 420 t de métaux ferreux récupérés avant l'incinération et également remis sur le marché, soit un total de 3'423 t de métaux ainsi valorisés.

Les scories confiées à ZAV Recycling AG représentent environ 21'000 t de CO₂ évités. En effet, une récente étude de l'ETH Zürich a permis de mettre en évidence que 777 kg de CO₂ sont évités pour chaque tonne de scories traitée dans cette usine. Les métaux ainsi récupérés évitent en effet les émissions liées aux extractions minières.



Production d'énergie

En 2020, Satom SA a produit dans ses 2 chaudières 639'296 t de vapeur contenant 542'088 MWh d'énergie. Celle-ci est transformée en énergie électrique et thermique. Une partie importante pourrait à l'avenir être fournie au site chimique de Monthey grâce au projet Ecotube dont la construction a démarré.

Électricité

Au moyen d'une turbine à vapeur à condensation d'une puissance de 20 MW et qui a fonctionné pendant 8'784 heures en 2020, Satom SA a produit 142'578'000 kWh d'électricité et en a vendu 113'575'000 kWh, soit une production correspondant à la consommation moyenne annuelle de près de 36'000 ménages (4000 kWh/an sans chauffage électrique).

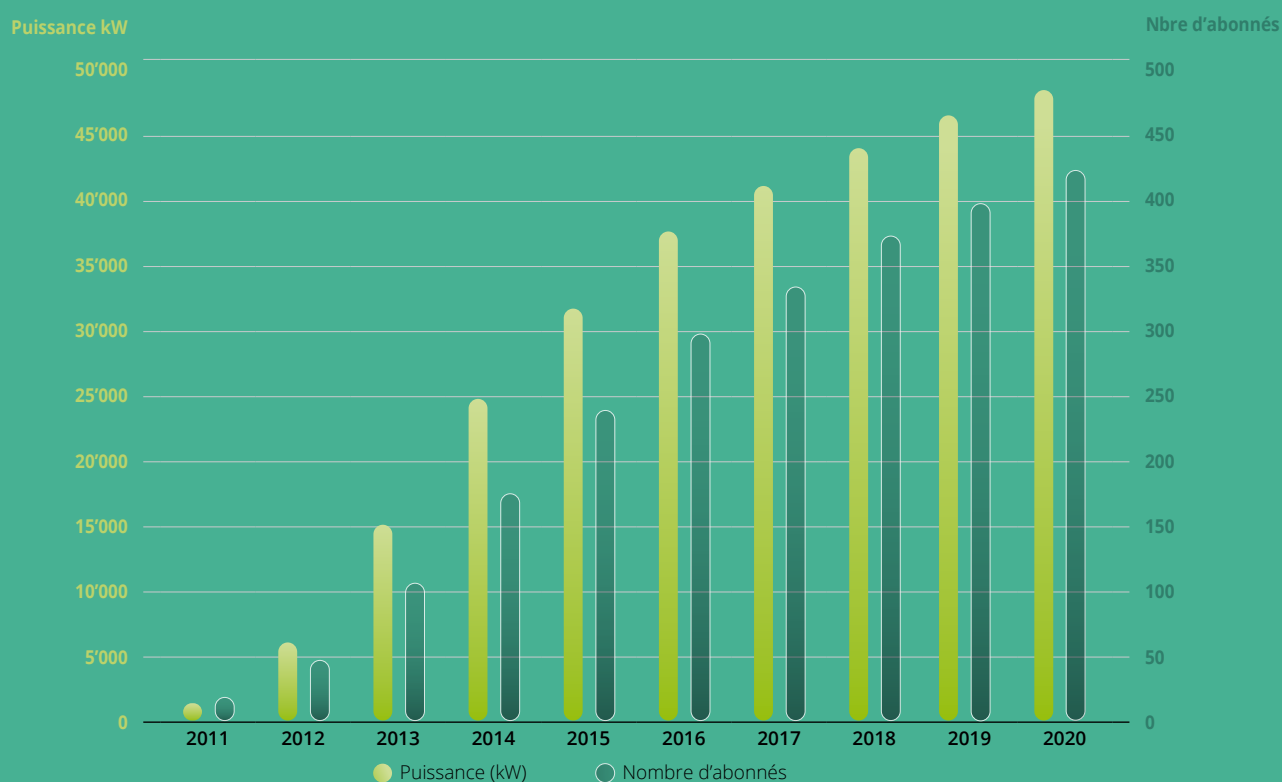
Les panneaux photovoltaïques installés sur la nouvelle halle (CPN) ont permis de livrer 119'517 kWh.

THERMORÉSEAU

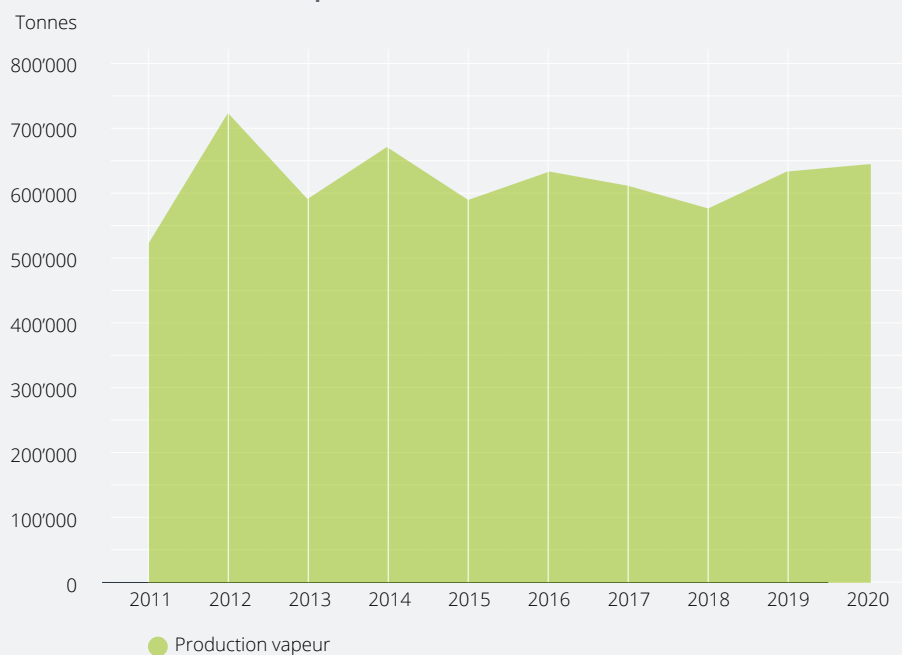
En 2020, 419 sous-stations pour une puissance souscrite de 47,1 MW, étaient branchées au thermoréseau Satom SA déployé sur les Communes de Monthey et Collombey-Muraz. Au total, Satom SA a livré 71.086 GWh d'énergie thermique à ses utilisateurs.

La sécurité d'approvisionnement s'est encore renforcée au centre ville de Monthey en construisant une nouvelle boucle d'alimentation.

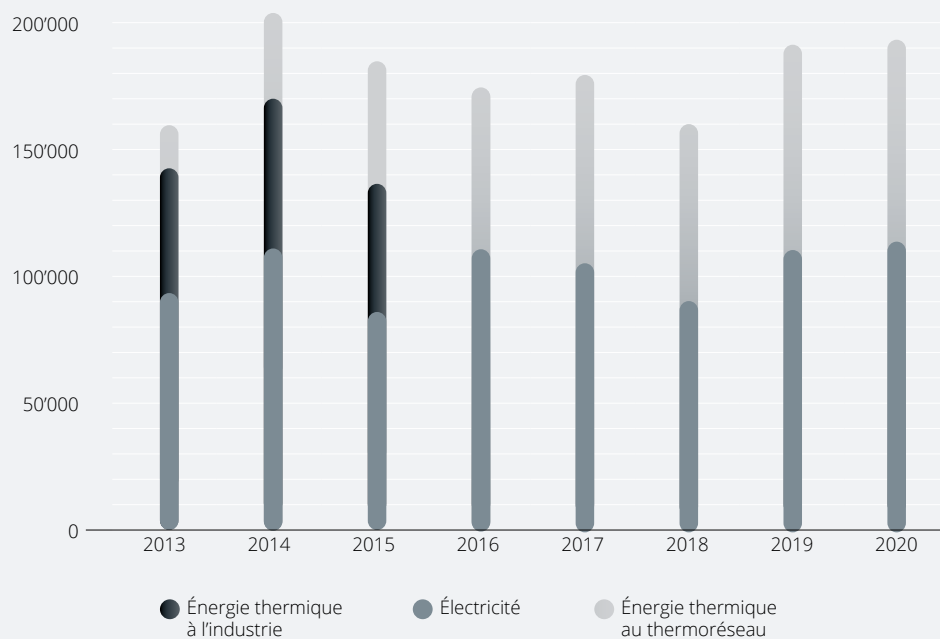
Puissance et abonnés 2011 à 2020



Production de vapeur



Production d'énergie pour tiers (MWh)



142 GWh
d'électricité produite

=

29 éoliennes
l'équivalent de la production
annuelle d'un parc du type
de celle de Collonges (VS)



DÉCHETS ET RÉSIDUS CONFIÉS À D'AUTRES ENTREPRISES DE TRAITEMENT

Scories

En 2020, les scories sortant des fours, y compris les scories fines, ont atteint 29'968 tonnes, soit le 18.35 % de la quantité totale de déchets incinérés. La majorité de ces scories a été livrée à Hinwil afin de permettre la récupéra-

tion des métaux qu'elles contiennent. Au final, 26'881 t de scories, soit un peu plus de 16 % de la quantité de déchets incinérés, ont été mises en décharge.

Cendres volantes

En 2020, Satom SA a confié pour stabilisation 3'682 t de cendres volantes lavées neutres à Cridec. Celles-ci ont ensuite été déposées à l'ISDS Oulens SA, à Eclépens.

Scories livrées à Hinwil avant récupération des métaux	26'691	t
Scories livrées dans d'autres décharges	1'623	t
Scories fines livrées à Oulens et à Teuftal pour stabilisation des cendres volantes	1'654	t
- Métaux récupérés dans les scories livrées à Hinwil	-3'003	t
- Imbrûlés retour UVTD et batteries traitement séparés	-44	t
- Verre	-40	t
Total de scories aboutissant en décharge	26'881	t



SITE DE MÉTHANISATION VILLENEUVE



L'année 2020 a été marquée par une pandémie mondiale, ce qui a engendré une perte importante d'apports en lavures notamment dans le secteur GastroVert Pro.

La diminution de la production électrique est due principalement à ce manque de lavures (-2.6 ktonnes) avec une valeur d'environ 750 kWh/t, ce qui représente un total brut de 1,95 GWh. En ramenant cette perte au niveau énergie électrique produite par le groupe chaleur-force 3, la diminution est de 0.819 GWh_{él}.

De plus, 44 % des heures de production ont été effectuées par les groupes chaleur-force 1 et 2 au lieu du 3, ceci par manque de gaz et aussi en raison d'une casse sur le groupe chaleur-force 3 dont la réparation a duré 3 mois. L'énergie des déchets méthanisables et compostables de 17.3 GWh théorique a été valorisée avec un rendement électrique de 36 % au lieu de 40 % ce qui correspond à une baisse de 0.39 GWh. Le total de la perte électrique se monte donc à 1.2 GWh électrique par rapport à 2019.

La diminution thermique est liée en partie à la perte d'échange de chaleur (0.42 GWh) avec Groupe E en avril. En effet, le système de communication de l'automate de chauffage était défaillant. En outre, le compteur de chaleur des aérothermes a été déplacé ce qui augmente les pertes. En finalité, la grande perte est comme au niveau électrique imputée au manque de lavures (Covid).

Malgré les temps difficiles, une bonne exploitation du site de Villeneuve a permis de limiter les conséquences de la pandémie.

Déchets méthanisables traités

29'160 t

Déchets alimentaires

3'566 t collectées au moyen du système GastroVert Pro et Private

Communes adhérentes
à GastroVert

23 avec un total de 202 Twins en fonction

Conteneurs GastroVert
réceptionnés

56'401

Biogaz produit

4'512'346 m³

Energie électrique renouvelable
produite avec le biogaz

6'267'465 kWh

Energie électrique renouvelable
injectée dans le réseau

5'767'465 kWh

Energie thermique produite

6'080'638 kWh

Energie thermique injectée dans
le réseau de chauffage à distance
de Groupe E Celsius SA

4'839'109 kWh

Production de compost

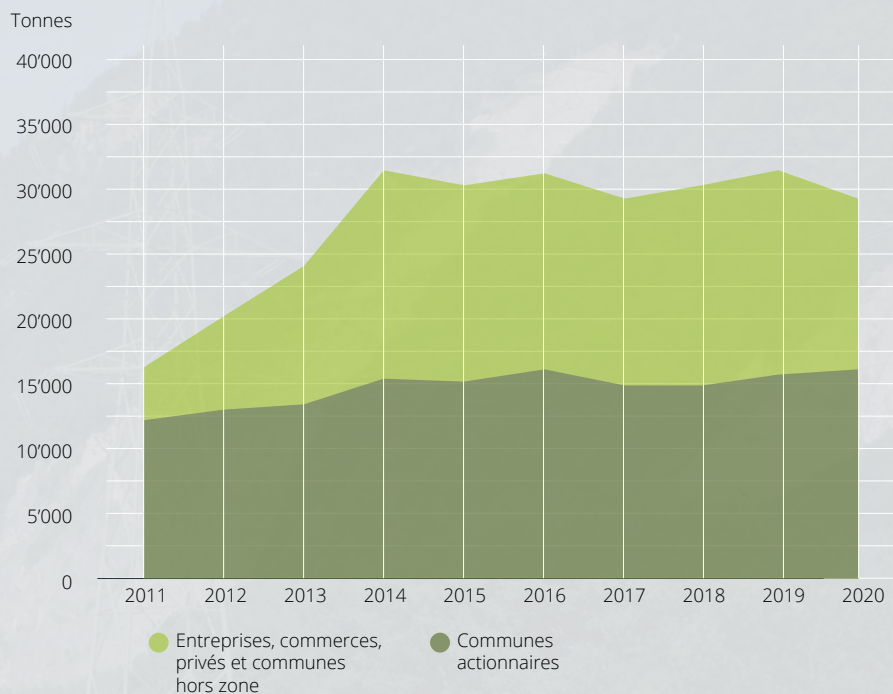
19'974 m³

Production de jus de presse
pour l'agriculture

15'137 m³

APPORTS — DÉCHETS VERTS ET MÉTHANISABLES

Évolution des apports 2011 à 2020



Communes actionnaires

En 2020, les communes actionnaires de Satom SA ont confié 16'460 t de déchets verts au site de Villeneuve.

Environ 1'300 t de déchets alimentaires provenant des ménages appartenant aux 23 communes ayant adhéré au système GastroVert ont également été traités.

Entreprises, commerces, privés et communes hors zone

Les paysagistes, privés, centres de tri et quelques communes hors zone ont livrés 6'690 t de déchets verts.

Le site de Villeneuve a également reçu 2'200 t de déchets alimentaires provenant des 712 cuisines professionnelles utilisant le système GastroVert Pro.

Près de 2'600 t de déchets alimentaires ont également été livrés par d'autres clients pour être traités par Satom SA.

PRODUCTION

Transformation en engrais et plaquette

En 2020, les résidus des déchets méthanisables traités dans le digesteur ont permis la production de 19'974 m³ de compost et de 15'137 m³ de jus de presse (lisier).

Ces produits sont principalement utilisés par les agriculteurs de la région. Leur qualité est donc essentielle. Selon l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim), la teneur en feuille d'aluminium et en matières synthétiques ne doit pas excéder 0,1 % du poids de la matière sèche. Ceci correspond à environ 0.12 gramme par kg de matière entrante, soit à une impureté d'un facteur de 1 pour dix mille qui nécessiterait des machines de tri d'une efficacité proche des 100 %. Malheureusement, des machines d'une telle efficacité n'existent pas, raison pour laquelle Satom SA

n'accepte, pour la production de son compost, que des déchets méthanisables exempts d'impuretés. Ainsi, 1'533 t de déchets méthanisables souillés ont dû être déviés sur le site de Monthey pour être valorisés thermiquement de même que 2'871 t de refus de crible trop souillés pour une transformation en compost.

Le compost et le jus de presse produits sur le site de Villeneuve ont été contrôlés à plusieurs reprises par un laboratoire indépendant qui confirme leur excellente qualité. Ils présentent de bonnes teneurs en éléments fertilisants ainsi que des teneurs en métaux lourds largement inférieures aux valeurs admises.

Les déchets de bois issus de l'entretien des espaces verts ont quant à eux permis la production de 985 m³ de plaquettes.

Production d'énergie

Les apports traités par méthanisation sur le site de Villeneuve ont permis en 2020 la production de 4'512'346 m³ de biogaz. Grâce à ses trois groupes chaleur-force représentant d'un total de 2'144 kW_{el} et équivalent thermique, le site de Villeneuve transforme l'énergie de ce biogaz en électricité et en chaleur.

Électricité

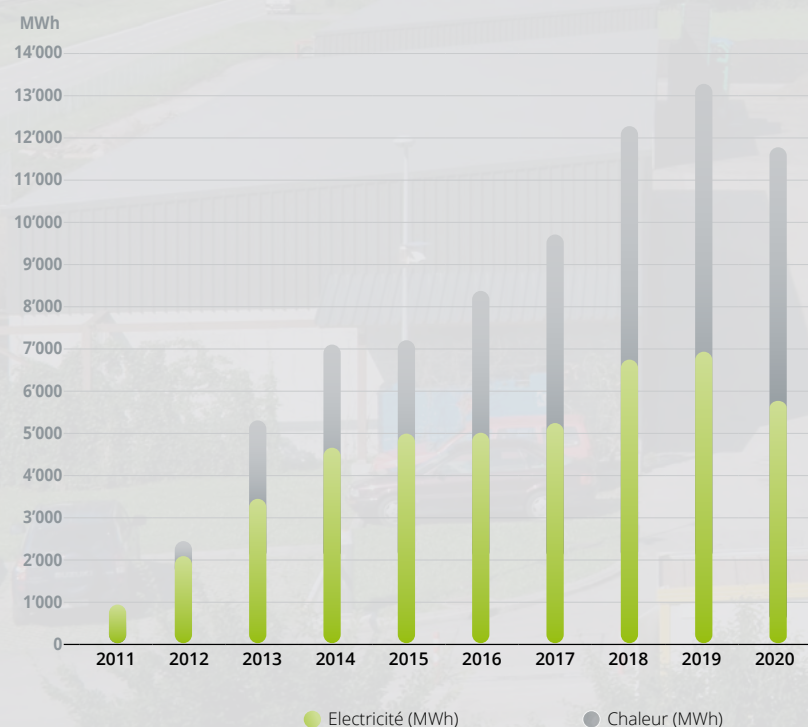
En 2020, sur les 6'267'465 kWh d'électricité renouvelable produite avec le biogaz, 5'767'465 kWh ont été injectés dans le réseau. L'énergie non injectée a été utilisée pour la consommation interne des installations.

Chaleur

6'080'638 kWh d'énergie thermique issue de la cogénération du biogaz ont été produits.

4'839'109 kWh de chaleur excédentaire non utilisée pour le fonctionnement des installations de Satom SA ont été injectés dans le chauffage à distance que Groupe E Celsius a déployé sur les communes de Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve.

Production d'énergie



En 2020, Satom SA, à travers son service Conseil & Valorisation, a travaillé activement au déploiement de son système de collecte des déchets alimentaires GastroVert auprès des ménages. En effet, GastroVert répond à plusieurs préoccupations :

- Valoriser au mieux les déchets alimentaires à partir desquels on peut produire du biogaz et du compost de qualité.
- Gérer la qualité des apports sur le site de méthanisation de Villeneuve et produire ainsi du compost de qualité pour l'agriculture de la région
- Eviter que la filière de valorisation thermique du site de Monthey ne soit péjorée par la présence de déchets alimentaires dans les sacs poubelles
- Permettre aux communes de répondre aux exigences de l'OLED qui prévoient que les communes doivent valoriser les déchets et en particulier les biodéchets.

23 communes ont adhéré à GastroVert Private et 202 Twins (points de collecte) étaient en fonction à la fin de l'année.

En parallèle, au 31 décembre 2020, la filière de collecte GastroVert Pro, destinée aux cuisines professionnelles (restaurants, EMS, cantines ou autres), comptait 712 remettants. Ce sont ainsi près de 3'500 t de déchets alimentaires qui ont pu être collectées via GastroVert en 2020 pour un total de près de 56'401 levées de bacs (40'343 Pro et 16'058 Private).

Gestion de déchèteries pour les communes

En 2020, Satom SA a poursuivi son activité de gestion pour les déchèteries de 11 communes. Neuf d'entre elles fournissent les infrastructures fixes et mettent à disposition le personnel d'exploitation. De son côté, Satom SA organise tous les appels d'offres relatifs à la mise à disposition des conteneurs, aux transports et à la prise en charge de toutes les filières. Une fois les mandats adjugés, elle contrôle les factures et organise le remboursement des taxes anticipées (SENS, VetroSwiss et SWICO) en faveur des communes. Pour deux communes, Satom SA assume également la mise à disposition du personnel :

- pour la commune de Collombey-Muraz, à la déchèterie régionale située sur son site de Monthey,
- pour la déchèterie intercommunale En Praz Libon à Fenil-sur-Corsier.

Déchèterie régionale

La déchèterie régionale, située sur le site Satom SA de Monthey, a enregistré 30'042 passages, soit une baisse de 31.39 % par rapport à 2019. Cette diminution est principalement due à la fermeture de la déchèterie en raison de la pandémie.



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'EXPLOITATION

MONTHEY

	2019	% PAR RAPPORT AU TOTAL LIVRÉ	2020	% PAR RAPPORT AU TOTAL LIVRÉ
Apports des communes actionnaires (t)				
Ordures ménagères (sacs taxés ou au poids)	40 540		42 332	
Déchets de voirie, encombrants, confidentiels et déchets spéciaux	18 610		18 732	
Bois usagés	5 173		5 185	
Bois verts et déchets verts souillés	846		885	
Boues de STEP	15 520		15 603	
	80 689	46.26%	82 737	46.32%
Apports des industries et privés (t) (y compris refus Villeneuve)				
Déchets industriel banals	52 653		53 975	
Encombrants, confidentiels et déchets spéciaux	16 172		14 230	
Bois usagés	14 205		12 011	
Bois verts et déchets verts souillés	4 320		3 519	
Boues de STEP	565		895	
	87 915	50.40 %	84 630	47.38 %
Apports des communes non-actionnaires (t)				
Déchets incinérables ordinaires	0		5 292	
Boues de STEP	0		13	
	0	0.00 %	5 304	2.97 %
Importation (t)				
Déchets incinérables ordinaires	4 014		3 430	
Encombrants, confidentiels et déchets spéciaux	1 821		2 525	
	5 835	3.34 %	5 955	3.33 %
Quantité totale des apports (t) y compris boues de STEP et déchets ligneux livrés depuis Villeneuve	174 439	100.00 %	178 626	100.00 %
Tonnage incinéré à l'extérieur :				
Déchets	0		0	
Boues	0		0	
Variation de fosse (déchets)	4 100		1 900	
Silo (boues)	-135		450	
Déchets verts traités à villeneuve	-805		-493	
Ferraille brute	-256		-270	
Total des apports incinérés à Monthey	177 343		180 213	
- Boues traitées à Monthey (t)	15 950		16 961	
Total des déchets incinérés à Monthey (sans boues de STEP) (t)	161 393		163 252	
Dont : Bois usagés	19 378		17 196	
Bois verts et déchets verts souillés (t)	5 167		4 404	

	2019	2020
Mâchefers / scories (t)	31 330	29 968
% des apports incinérés à Monthey	19.41	18.35
Dont scories fines utilisées en remplacement du ciment pour stabilisation des cendres volantes	*1 965	*1 654
*(ISDS Oulens SA et Deponie Teuftal AG)		
Cendres lavées (t)	3 350	3 682
Métaux ferreux (t)	2 486	2 504
Métaux non ferromagnétiques (t) et aluminium	950	919
Production de vapeur vive (en tonne)	631 482	639 296
Tonnes de vapeur par tonne de déchets incinérés (sans boues)	3.91	3.91
PCI des incinérables MWh/t	3.013	3.008
Énergie injectée dans le Thermoréseau depuis l'usine de Monthey (kWh) sans chauffage au mazout	78 626 000	80 314 000
kWh par tonne de déchets incinérés (sans boues)	487.17	491.96
Vapeur vive destinée à la production d'électricité (t)	631 482	639 296
Production d'énergie électrique (kWh)	138 562 000	142 578 000
kWh par tonne de déchets incinérés (sans boues)	858.54	873.36
Vente d'énergie électrique (kWh)	109 733 000	113 575 000
kWh par tonne de déchets incinérés (sans boues)	679.91	695.70
Efficacité énergétique brute selon R1 (BREF) (2.6 kWh_{th} = 1 kWh_{el})	0.90	0.92
Avec consommation interne pour le traitement des fumées		
Efficacité énergétique ENE valorisée auprès des tiers	0.71	0.73
Production d'électricité photovoltaïque (kWh) (600 m2 sur le toit de la halle (CPN) depuis mai 2016)	119 575	119 517

VILLENEUVE

	2019	2020
Total des apports de déchets méthanisables (t)	*33 371	*30 693
Dont livrés à Villeneuve	*31 824	*29 160
(* y compris déchets livrés depuis usine de Monthey)		
Livrés à Monthey	1 547	1 533
Total des levées de conteneurs « GastroVert » (Levées)	62 131	56 401
Tonnage total alimenté dans le digesteur (t)	28 749	25 944
Refus de crible et bois verts souillés livrés à Monthey avec valorisation énergétique (t)	3 620	2 871
Compost mûré pour l'agriculture (m³)	17 493	18 843
Jus de presse pour l'agriculture (m³)	13 870	15 137
Compost mûré pour paysagistes, communes et privés (m³) :		
< 20 mm	326	711
< 10 mm (y compris sacs de 50 litres)	580	420
Plaquettes produites et vendues (m³)	890	985
Biogaz produit (m³)	4 927 213	4 512 346
Équivalent en GWh de gaz	21.3	17.6
Équivalent par tonne alimentée dans le digesteur (m³/to)	171	174
Énergie électrique renouvelable produite avec le biogaz (kWh)	7 414 880	6 267 465
Dont injectée dans le réseau (kWh)	6 914 880	5 767 465
Énergie thermique produite (kWh)	7 678 779	6 080 638
Dont pour les besoins du chauffage de Groupe E (kWh)	6 363 111	4 839 109

PERSPECTIVES

LAVACID : Lavage acide des cendres volantes et nouvelle station de traitement des eaux — Site de Monthey

Conformément à la vision de Satom SA et sa volonté d'innover sans cesse pour améliorer sa performance et réduire l'empreinte environnementale du déchet, de nombreux projets sont à l'étude tant pour le site de Monthey que pour celui de Villeneuve. La réalisation de certains a pu démarrer en 2020 alors que pour d'autres, les études doivent encore se poursuivre. En parallèle, Satom SA va continuer ses activités avec le souci permanent d'en optimiser l'efficacité grâce à une adaptation constante de ses installations.

Le projet LAVACID, devisé à quelques 25 MCHF, consiste à mettre en conformité le traitement des eaux et à construire un système de lavage acide des cendres volantes de Satom SA, de celles de l'Usine de traitement des ordures ménagères du Valais central d'Uvrier (UTO) et d'une partie de celles provenant de Genève.

Le procédé du lavage acide permet la précipitation du zinc qui se retrouve sous forme de boues appelées « boues d'hydroxydes ». Celles-ci seront ensuite traitées dans une usine dédiée en cours de planification (projet SwissZinc). LAVACID permettra à Satom SA d'être en conformité avec l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) qui impose la récupération du zinc à partir du 1^{er} janvier 2026. L'autorisation de construire de ce projet a été délivrée à Satom SA en date du 24 avril 2019. Afin d'être rapidement à nouveau conforme, Satom SA a décidé de

réaliser ce projet en deux étapes. La première étape consiste à mettre en conformité le traitement actuel des eaux pour satisfaire les nouvelles exigences stipulées dans l'autorisation cantonale de déversement de 2018. Cette étape est devisée à 9.1 MCHF. Les travaux d'exécution se dérouleront entre 2021 et 2022.

La seconde étape du projet est la mise en place du lavage acide des cendres volantes. Pour cette étape, il convient d'étudier plus en détail le procédé de traitement afin d'optimiser le type de décharge qui sera utilisé pour les cendres lavées. La réalisation de cette seconde étape va débuter courant 2022 pour une mise en service planifiée du 3^e trimestre 2023 jusqu'au 1^{er} trimestre 2024.



Satom SA innove sans cesse, de nombreux projets sont à l'étude tant pour le site de Monthey que pour celui de Villeneuve.

Ecotube c'est enfin parti - Conduite vapeur vers le site chimique de Monthey - Site de Monthey

Le projet Ecotube, devisé à 35 MCHF +/- 10 %, comprend la construction et l'exploitation d'une conduite longue de 3.05 km dans le but de livrer de la vapeur sur le site chimique de Monthey via CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA. Produite par la valorisation thermique des déchets livrés à Satom SA, cette vapeur viendra substituer une grande partie de celle produite aujourd'hui à base de gaz naturel chez CIMO, permettant des réductions d'émissions de CO₂ très importantes sur le site chimique.

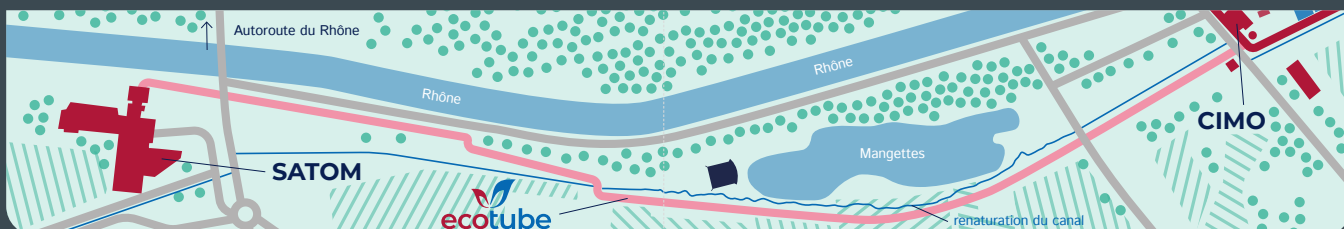
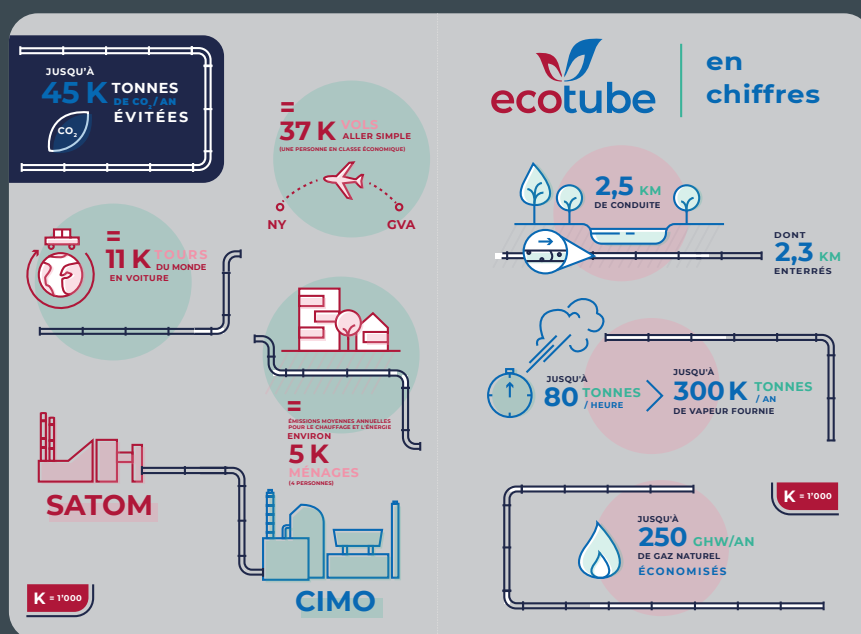
Suspendu quelques années en raison des conditions de marché peu favorables, des incertitudes liées à la loi CO₂ post 2020 et de l'étude d'un nouveau tracé presque entièrement souterrain, ce projet a été approuvé par le Conseil d'administration de Satom SA une fois toutes les conditions commerciales convenues avec CIMO.

Les travaux de génie civil ont ainsi démarré durant le mois de novembre par deux chantiers en parallèle à savoir :

- réalisation des socles bétons de supportage pour la conduite aérienne le long des bassins de la STEP de CIMO ;
- déviation du premier tiers du canal des Mangettes et aménagement du nouveau canal après le couvert des Mangettes vers Satom SA. Ces travaux préliminaires ont permis de dégager l'ancien canal pour son futur aménagement en 2021.

En parallèle, une modification du tracé a été étudiée durant l'année 2020 pour intégrer le souhait de la commune de Monthey d'enterrer le plus possible cette infrastructure tout en tenant compte du projet de modification du pont du Rhône en rapport avec la 3^e correction du Rhône (projet R3). Le nouveau tracé retenu, entièrement souterrain cette fois, passe par la digue du Rhône en évitant la zone industrielle du Boeuferrant. La traversée du pont du Rhône se fera en tunnel sur une longueur d'environ 70 m. Ce nouveau tracé a été mis à l'enquête à la fin de l'année 2020, après avoir reçu les approbations de principe de toutes les instances consultées.

L'année 2021 sera entièrement consacrée à la construction des installations et infrastructures. La mise en service est planifiée dès le début de l'année 2022.



Renaturation du Canal des Mangettes à Monthey

Le canal des Mangettes présente un état actuel dénaturé. Souhaitant ancrer l'Ecotube et de manière plus générale l'ensemble de ses activités dans une démarche de préservation de l'environnement, Satom SA a proposé de le renaturer.

La renaturation comprendra le creusement d'un nouveau canal qui favorisera le rétablissement d'une dynamique naturelle. Ceci permettra à Satom SA d'installer sa conduite dans le canal actuel et de préserver ainsi l'intégrité du paysage de cette zone de détente très appréciée. Les aménagements du fond du lit et des berges du nouveau canal créeront des écoulements s'approchant d'un cours d'eau naturel. Divers aménagements destinés à offrir un habitat pour une quinzaine d'espèces cibles retenues seront réalisés. Diverses plantations permettront de diversifier la flore et de favoriser la biodiversité. Des nichoirs et d'autres aménagements favorisant la nidification de certaines espèces d'oiseaux sont également prévus. Ce projet de renaturation présente une véritable plus-value écologique et paysagère.

Au terme de sa réalisation, un sentier didactique sera créé. Celui-ci est destiné à valoriser les actions entreprises, informer les promeneurs sur la faune et la flore locales et les sensibiliser à la biodiversité.

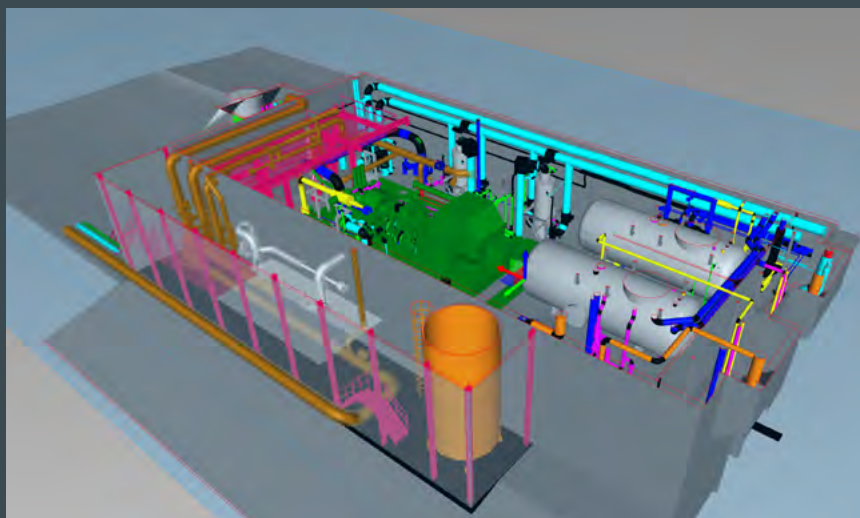
Modification de la turbine vapeur existante — Site de Monthey

Le projet RTV (Retrofit Turbine à Vapeur), devisé en dernière estimation à 9.7 MCHF, consiste à remplacer certains composants de la turbine à vapeur actuelle et à modifier les réseaux thermiques de l'usine de manière à permettre la livraison de vapeur au site chimique de Monthey via l'Ecotube.

Les infrastructures de CIMO disposent de deux réseaux de vapeur distincts : 7 et 13 bara. La turbine actuelle de Satom SA possède trois soutirages de 0.6/3.0/6.5 bara qui ne permettent pas de valoriser de manière optimale l'énergie électrique tout en fournissant la vapeur à CIMO. Pour y remédier, Satom SA va adapter sa turbine de manière à disposer de soutirages 0.6/3.0/9.0 bara, tout en intégrant un nouveau soutirage de 15 bara.

En parallèle et dans le but de pousser l'efficacité énergétique de ses installations aux limites, Satom SA va installer un préchauffeur d'eau d'alimentation des chaudières d'une puissance de 1 – 2 MWth @45°C qui récupérera la chaleur sur la vapeur d'échappement de la turbine.

La réalisation de ce projet est prévue en parallèle au projet Ecotube. La mise en place des nouveaux équipements aura lieu du 3^e trimestre 2021 jusqu'au 1^{er} trimestre 2022 avec un pic d'activité lors de l'arrêt annuel de l'usine en août-septembre 2021.

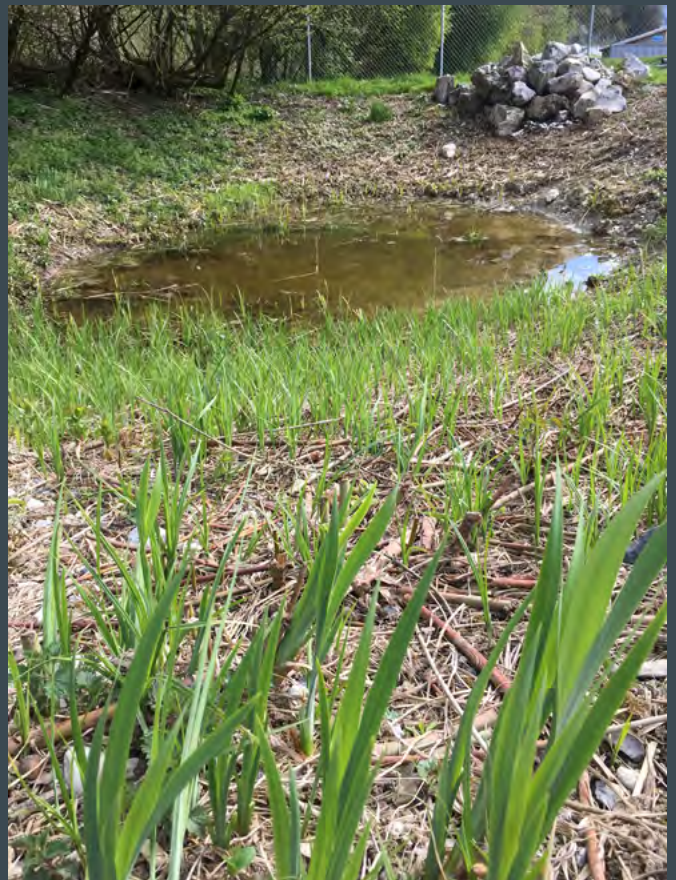


Agrandissement de la place de déchargement — Site de Villeneuve

La place actuelle de déchargement des déchets verts est peu confortable pour le maniement des gros camions. Afin de rendre la circulation et la manutention plus fluide et aisée, Satom SA a entrepris les démarches pour augmenter la surface du DDP

de 1157 m² et agrandir la place de déchargement actuelle. Les travaux ont débuté en octobre 2020 avec comme contraintes notamment le maintien de l'étang actuel et son curage, le déplacement du cordon boisé, le respect d'une distance de 10 m de la zone forêt.

Un mur de protection a été construit, la haie déplacée avec une augmentation de la qualité biologique de cette dernière selon les indications du bureau Ecoscan mandaté pour le suivi.





ASPECTS FINANCIERS

”

Nos finances saines nous permettent d'envisager sereinement les investissements nécessaires à la réalisation de notre vision.

COMPTE DE RÉSULTAT

	BOUCLEMENT 2019 [CHF]	BUDGET 2020 [CHF]	BOUCLEMENT 2020 [CHF]
Produits issus des incinérables	31 344 379	29 905 000	31 315 987
Ventes énergie Monthey	11 066 928	11 530 000	10 904 029
Taxes de traitement des déchets incinérables	18 255 461	16 460 000	18 429 883
Taxe de traitement des boues et dégrillages de Step	1 829 769	1 760 000	1 897 562
Taxe de rattrapage nouvelles communes actionnaires	631	0	0
Autres revenus	191 590	155 000	84 512
Produits issus des déchets verts et des méthanisables	5 782 909	6 682 500	6 151 015
Ventes énergie Villeneuve	1 701 420	1 782 000	1 442 331
Taxes de traitement méthanisables et déchets verts	2 208 483	2 265 000	2 167 546
Ventes de produits site de Villeneuve	176 233	165 000	175 418
GastroVert	1 695 878	2 455 500	1 949 089
Autres revenus	895	15 000	416 632
Thermoréseau	9 329 802	8 980 000	9 494 589
Ventes d'énergie thermique	5 947 056	6 000 000	6 037 118
Taxes de puissance	1 746 997	1 880 000	1 816 012
Certificats CO ₂	1 629 000	1 100 000	1 601 900
Autres revenus	6 749	0	39 560
Conseils et valorisation	36 761	55 000	25 751
Prestations de conseils et gestion des déchèteries externes	36 761	55 000	25 751
Déchèterie régionale sur site de Monthey	209 597	206 600	184 592
Gestion déchèterie pour tiers et taxes de réception	164 587	172 600	164 570
Vente de valorisables	45 009	34 000	20 022
TOTAL DES PRODUITS	46 703 447	45 829 100	47 171 934
Charges d'exploitation	27 187 077	34 640 000	31 107 900
Frais de personnel	10 688 581	15 993 000	15 388 507
Entretien des installations	4 234 741	5 135 500	3 633 164
Consommables et véhicules d'exploitation	326 951	343 000	335 925
Charges d'énergie	2 835 509	2 777 500	2 828 046
Frais de transport et d'élimination	1 973 413	2 392 000	1 996 288
Epuration des gaz et évacuation des cendres	1 612 152	1 465 000	1 725 903
Evacuation des scories	3 440 893	3 925 000	2 928 032
Frais de traitement des déchets à l'extérieur	0	50 000	3 127
Sécurité et contrôle des installations	117 288	67 500	100 974
Recherche et développement	39 684	150 000	156 174
Autres frais	27 760	40 500	63 502
Intérêts charges calculés en interne	1 890 105	2 301 000	1 948 260
Charges d'assurances et d'administration	1 598 330	1 897 000	1 802 544
Charges d'immeuble	802 362	765 000	912 289
Amortissements sur les immobilisations	11 238 688	10 835 850	12 198 446
TOTAL DES CHARGES	40 826 458	48 137 850	46 021 180
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 876 989	-2 308 750	1 150 754

	BOUCLEMENT 2019 [CHF]	BUDGET 2020 [CHF]	BOUCLEMENT 2020 [CHF]
Résultat financier	1 687 418	2 071 100	1 734 190
Intérêts produits calculés en interne	1 890 105	2 301 000	1 948 260
Produits financiers	34 701	10 600	15 287
Charges financières	-237 388	-240 500	-229 357
Résultat exceptionnel ou hors période	139 223	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	7 703 630	-237 650	2 884 945
Évolution des provisions à court et long terme	-7 200 000	1 000 000	-1 600 000
Attribution aux provisions selon annexes 10 et 12	-7 200 000	0	-6 100 000
Utilisation de provisions selon annexes 10 et 12	0	1 000 000	4 500 000
Activation du résultat du Thermoréseau	-429 632	-34 500	1 397 941
RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION AUX FONDS PROPRES	73 998	727 850	2 682 885
Attribution au fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	0	-727 850	-2 600 000
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	73 998	0	82 885

Le compte de résultat comme présenté ci-contre comprend les écritures internes de transfert inter-secteurs et les intérêts charges et produits issus du financement des centres de profits.

INCINÉRATION

BOUCLEMENT 2019
[CHF]

BUDGET 2020
[CHF]

BOUCLEMENT 2020
[CHF]

Produits issus des incinérables	31 344 379	29 905 000	31 315 987	
Ventes énergie Monthey	11 066 928	11 530 000	10 904 029	a)
Taxes de traitement des déchets incinérables	18 255 461	16 460 000	18 429 883	
Taxe de traitement des boues et dégrillages de Step	1 829 769	1 760 000	1 897 562	
Taxe de rattrapage nouvelles communes actionnaires	631	0	0	
Vente métaux	30 931	30 000	4 013	b)
Autres revenus	160 659	125 000	80 499	c)
Conseils et valorisation	36 761	55 000	25 751	
Prestations de conseils	16 811	25 000	16 579	
Gestion des déchèteries externes (résultat net)	19 950	30 000	9 172	d)
TOTAL DES PRODUITS	31 381 140	29 960 000	31 341 738	
Charges d'exploitation Monthey	18 248 910	24 512 500	22 112 511	
Frais de personnel	9 003 657	14 183 000	13 692 384	e)
Entretien des installations	3 358 746	3 985 000	2 786 524	
Consommables et véhicules d'exploitation	321 739	322 000	325 819	
Charges d'énergie	275 058	272 000	277 946	
Frais de transport et d'élimination	79 693	93 000	163 864	
Epuration des gaz et évacuation des cendres	1 612 152	1 465 000	1 725 903	f)
Evacuation des scories	3 440 893	3 925 000	2 928 032	
Frais de traitement des déchets à l'extérieur	0	50 000	3 127	
Sécurité et contrôle des installations	117 288	67 500	100 974	
Recherche et développement	39 684	150 000	107 939	
Charges d'assurances et d'administration	1 340 072	1 722 000	1 555 644	
Charges d'immeuble	655 720	605 000	764 599	g)
Amortissements sur les immobilisations	5 396 021	5 084 050	5 212 399	
TOTAL DES CHARGES	25 640 723	31 923 550	29 645 153	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 740 417	-1 963 550	1 696 585	
Résultat financier	1 687 418	2 071 100	1 734 190	
Intérêts produits calculés en interne	1 890 105	2 301 000	1 948 260	
Produits financiers	34 701	10 600	15 287	
Charges financières	-237 388	-240 500	-229 357	
Résultat exceptionnel ou hors période	122 443	0	0	
RÉSULTAT ORDINAIRE	7 550 278	107 550	3 430 775	
Soutien à la filière GastroVert	-539 196	-379 700	-556 419	
Evolution des provisions à court et long terme	-7 000 000	1 000 000	-200 000	
Attribution aux provisions selon annexes 10 et 12	-7 000 000	0	-4 700 000	h)
Utilisation de provisions selon annexes 10 et 12	0	1 000 000	4 500 000	
RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION AUX FONDS PROPRES	11 082	727 850	2 674 356	
Attribution au fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	0	-727 850	-2 600 000	
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ	11 082	0	74 356	

a) Baisse importante du prix du marché de l'électricité durant le 1^{er} semestre 2020 avec impact sur la vente d'énergie non RPC.

b) Le prix de vente des métaux subit de fortes variations au cours des mois et des années.

c) En 2020, aucune ristourne n'a été versée par ISDS Oulens pour le tonnage 2019 des cendres lavées déposées sur le site, le Conseil d'administration ayant constitué une provision pour la fermeture future du site.

d) La redevance mensuelle pour la gestion de la déchèterie de Corsier a été réduite en raison de la fermeture et/ou de la réduction des horaires d'ouverture durant la période de mars à mai 2020 en raison du Covid-19.

e) Les frais de personnel comprennent les mesures de compensation versées dans le cadre de l'assainissement de la caisse de pension CPVAL pour un montant de CHF 4 489 776.-.

f) Augmentation de la quantité de cendres livrées à la décharge ISDS SA à Oulens.

g) Travaux d'étanchéité et réfection des bassins du bâtiment E, aménagements extérieurs et signalétique, protection incendie, climatisation salle de commande, éclairage, nettoyage et hygiène.

h) Estimation de l'impact fiscal sur les activités pour les années 2015 à 2020 (recours déposé).

DÉCHETS VERTS

	BOUCLEMENT 2019 [CHF]	BUDGET 2020 [CHF]	BOUCLEMENT 2020 [CHF]	
Produits issus des déchets verts et des méthanisables	5 782 909	6 682 500	6 151 015	
Ventes énergie Villeneuve	1 701 420	1 782 000	1 442 331	a)
Taxes de traitement méthanisables et déchets verts	2 208 483	2 265 000	2 167 546	
Ventes de produits site de Villeneuve	176 233	165 000	175 418	
GastroVert	1 695 878	2 455 500	1 949 089	b)
Autres revenus	895	15 000	416 632	c)
Charges d'exploitation Villeneuve	4 356 022	4 965 000	4 239 055	
Frais de personnel	1 106 441	1 150 000	1 053 029	
Entretien des installations	654 881	800 000	672 003	
Frais de transport et d'élimination	409 119	475 000	424 726	
Frais GastroVert	1 375 258	1 715 000	1 301 772	d)
Charges d'énergie	229 331	250 000	191 403	
Véhicules d'exploitation	-216	10 000	6 474	
Charges d'administration	157 065	75 000	145 103	
Divers	20 375	30 000	52 710	e)
Charges d'immeuble	146 643	160 000	147 690	
Charges financières	257 125	300 000	244 146	
Amortissements sur les immobilisations	1 923 066	2 097 200	2 445 495	f)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-496 179	-379 700	-533 535	
Résultat exceptionnel ou hors période	16 780	0	0	
Produits exceptionnels	16 780	0	0	
Soutien à la filière GastroVert	539 196	379 700	556 419	g)
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ	59 797	0	22 884	

- a) Baisse de la production d'énergie pour les raisons suivantes :
- Très forte diminution des lavures traitées due au Covid-19 (fermeture et réduction de capacité des établissements).
 - Problème technique sur automate chauffage de Groupe E en avril 2020.
 - Sinistre sur Groupe Chaleur Force 3 de juillet à octobre 2020.
- b) Les revenus GastroVert comprennent la contribution unique de CHF 400 000.- relative au partenariat avec UTO.
- c) Les autres revenus comprennent un montant de CHF 398 115.- pris en charge par l'assurance pour le sinistre du GCF3 afin de couvrir le remplacement du bloc moteur et la perte d'exploitation y relative.
- d) Très forte diminution de l'activité GastroVert Pro en raison du Covid-19 (fermeture établissements).
- e) Etude de faisabilité pour la réalisation d'un digesteur en voie liquide.
- f) Les amortissements sont supérieurs au budget en raison principalement de l'amortissement extraordinaire du bloc moteur du GCF3.
- g) Soutien à la filière GastroVert selon le même principe que l'année précédente (Pro +1.- impact Covid-19).

THERMORÉSEAU

	BOUCLEMENT 2019 [CHF]	BUDGET 2020 [CHF]	BOUCLEMENT 2020 [CHF]	
Produits	7 700 802	7 880 000	7 892 689	
Ventes d'énergie thermique	5 947 056	6 000 000	6 037 118	
Taxes de puissance	1 746 997	1 880 000	1 816 012	
Autres revenus	6 749	0	0	
Contribution projet Eguzki	0	0	39 560	
Charges d'exploitation	4 815 168	5 325 500	4 986 530	
Frais de personnel	517 871	600 000	589 657	
Entretien des installations	220 905	350 000	174 585	
Charges d'assurances et d'administration	101 192	100 000	101 798	
Charges d'énergie	2 331 120	2 255 500	2 358 697	
Recherche et développement (Eguzki)	0	0	48 235	
Véhicules d'exploitation	4 752	10 000	3 631	
Divers	7 385	10 000	6 331	
Charges financières	1 631 942	2 000 000	1 703 596	a)
RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENT	2 885 634	2 554 500	2 906 159	
Amortissements sur les immobilisations	3 885 002	3 620 000	4 506 000	b)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-999 368	-1 065 500	-1 599 841	
Evolution des provisions à long terme	-200 000	0	-1 400 000	
Provision pour acquisition énergie de secours	-200 000	0	0	
Provision pour impôts et frais juridiques	0	0	-1 400 000	c)
RÉSULTAT ORDINAIRE	-1 199 368	-1 065 500	-2 999 841	
Certificats CO ₂ (estimation)	1 000 000	1 100 000	1 100 000	d)
Certificats CO ₂ - Différence d'estimation année antérieure	629 000	0	501 900	
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ	429 632	34 500	-1 397 941	

- a) Intérêt sur le capital investi de 3%.
- b) Les amortissements totaux 2020 sont plus importants qu'en 2019 en raison de l'amortissement des coûts d'extension du réseau et des branchements privés.
- c) Estimation de l'impact fiscal sur l'activité pour les années 2015 à 2020 (recours déposé).
- d) L'estimation doit faire l'objet d'une adaptation en fonction de l'économie réelle de rejets CO₂.

DÉCHÈTERIE RÉGIONALE SUR SITE DE MONTHEY

	BOUCLEMENT 2019 [CHF]	BUDGET 2020 [CHF]	BOUCLEMENT 2020 [CHF]	
Produits	209 597	206 600	184 592	
Gestion déchèterie pour tiers et taxes de réception	164 587	172 600	164 570	a)
Vente de valorisables	45 009	34 000	20 022	b)
Charges d'exploitation	171 878	172 000	164 394	
Frais de personnel	60 613	60 000	53 438	c)
Frais de gestion	32 545	26 000	30 789	
Frais internes d'élimination	77 683	85 000	79 649	
Charges financières	1 037	1 000	518	
Amortissements sur les immobilisations	34 600	34 600	34 552	
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ	3 119	0	-14 354	

- a) Dès le 1^{er} janvier 2019, augmentation de la redevance par habitant de CHF 14.- à CHF 17.-.
- b) Le cours des métaux subit de fortes variations au cours des mois et des années.
- c) Horaires d'ouverture réduits durant les mois de mars à mai 2020 en raison du Covid-19.

FLUX DE TRÉSORERIE

		2019	2020
Flux net de trésorerie d'exploitation	CHF	18 472 495	14 222 717
Résultat net () = bénéfice net ou (-) = perte nette		73 998	82 885
Résultat secteur Thermoréseau	-	-429 632	1 397 941
Amortissements	+	11 238 688	12 198 446
Variation des provisions et du fonds de renouvellement	+/-	7 200 000	4 200 000
Variation des provisions pour perte sur clients	+/-	12 000	61 000
Intérêts emprunts à long terme	+	210 516	210 516
Capacité d'autofinancement		19 164 834	15 354 907
Variation des actifs circulants d'exploitation	+/-	-787 168	-1 325 652
Variation des dettes d'exploitation	+/-	94 829	193 462
Flux net de trésorerie des activités d'investissement		-8 902 169	-15 531 877
Encaissements prêts à tiers	+	8 803	5 106
Paievements pour investissements bruts	-	9 565 449	16 079 173
Encaissements raccordements privatifs	+	654 477	542 190
Flux net de trésorerie des activités de financement		-210 516	-210 516
Emissions d'emprunts	+	0	0
Remboursement d'emprunts	-	0	0
Paievement des intérêts emprunts à long terme	-	210 516	210 516
Flux net de trésorerie	CHF	9 359 810	-1 519 676
Trésorerie finale		16 366 603	14 846 927
Trésorerie initiale		7 006 793	16 366 603
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	CHF	9 359 810	-1 519 676

	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]	ÉVOLUTION ANNUELLE [CHF]	SITUATION AU 31.12.2020 [CHF]
Évolution de la trésorerie			
Comptes bancaires	16 212 169	-1 782 316	14 429 853
Comptes bancaires (EUR)	142 821	231 387	374 208
Caisses (pesages Monthey et Villeneuve, réception)	11 613	31 253	42 866
TOTAL	16 366 603	-1 519 676	14 846 927

Le flux net de trésorerie lié aux activités d'exploitation de CHF 14 222 716.- n'a pas suffi à financer les dépenses d'investissements de CHF 15 531 877.-, ce qui a provoqué une diminution des liquidités disponibles. Le flux net lié aux activités de financement de CHF 210 516.- est lié aux intérêts des emprunts à long terme d'un total de CHF 25 mios.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

Actif

	31 DÉCEMBRE 2019 [CHF]	31 DÉCEMBRE 2020 [CHF]	ANNEXE N°
Actifs circulants	26 660 967	26 405 943	
Caisses	11 613	42 866	
Comptes bancaires	16 354 990	14 804 061	
Trésorerie	16 366 603	14 846 927	
Débiteurs actionnaires	2 040 801	1 572 160	
Débiteurs autre clientèle	4 597 118	5 824 791	
Ducroire	-230 000	-291 000	3.1
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	6 407 919	7 105 951	
Autres créances	1	228 869	
Stocks et travaux en cours	136 139	193 664	
Actifs de régularisation	3 750 305	4 030 533	
Actifs immobilisés	96 632 051	101 363 423	
Immobilisations financières	28 989	23 882	5
Titres «ISDS Oulens SA»	10 000	10 000	6
SwissZinc SA (droit de conversion)	0	88 674	6
Installations en exploitation site de Monthey	20 442 906	15 235 432	
Installations en construction site de Monthey	1 379 911	13 250 176	
Site de Villeneuve	16 276 393	14 367 137	
Thermoréseau	58 437 420	58 369 591	7
Déchèterie régionale	34 553	1	
Immobilisations corporelles	96 571 183	101 222 336	3.2
Immobilisations incorporelles	21 880	18 530	
TOTAUX	123 293 019	127 769 366	

Passif

	31 DÉCEMBRE 2019 [CHF]	31 DÉCEMBRE 2020 [CHF]	
Fonds étrangers à court terme	10 289 495	14 778 022	
Dettes à court terme	4 004 455	4 340 115	
Autres dettes à court terme	759 774	580 521	9
Passifs de régularisation	525 265	557 387	
Provisions à court terme	5 000 000	9 300 000	3.3+10
Fonds étrangers à long terme	54 209 668	51 514 603	
Dettes financières à long terme portant intérêt	25 000 000	25 000 000	11
Autres dettes à long terme	110 755	115 690	
Provisions à long terme	29 098 913	26 398 913	3.3+12
Fonds propres	58 793 856	61 476 741	
Capital-actions (10'000 actions à Fr. 100.-)	1 000 000	1 000 000	13
Actions propres	-6 000	-6 000	14
	994 000	994 000	
Fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	57 549 000	60 149 000	3.4
Réserve pour actions propres issue du bénéfice	6 000	6 000	
Bénéfice au bilan	244 856	327 741	
Réserves facultatives issues du bénéfice	57 799 856	60 482 741	15
TOTAUX	123 293 019	127 769 366	

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DURANT L'ANNÉE 2020

		IMMOBILISATIONS NETTES AU 31.12.2019	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	RÉAFFECTATIONS	AMORTISSEMENTS	IMMOBILISATIONS NETTES AU 31.12.2020
Installations en exploitation site de Monthey	Bâtiments	10 959 773	0	0	0	-2 170 623	8 789 150
	Equipements électromécaniques	6 019 874	0	0	0	-2 683 621	3 336 252
	Mobilier, équipements de bureau et informatique	215 645	0	0	0	-120 578	95 067
	Machines et véhicules	809 781	0	0	0	-234 226	575 555
	Décharges	1 737 381	0	0	0	0	1 737 381
	Terrains et servitudes	700 452	1 575	0	0	0	702 027
Installations en construction site de Monthey		1 379 911	11 870 264	0	0	0	13 250 176
Site de Villeneuve		16 276 393	536 240	0	0	-2 445 495	14 367 137
Thermoréseau		58 437 420	3 040 231	1 397 941	0	-4 506 000	58 369 591
Déchèterie régionale		34 553	0	0	0	-34 552	1
		96 571 183	15 448 309	1 397 941	0	-12 195 096	101 222 336

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Raison de commerce, forme juridique et siège de l'entreprise

Satom SA, Route Boeuferrant Nord 16, Case postale 92,
1870 Monthey 1
CHE-101.539.325

La société est exonérée fiscalement. Le Service cantonal des contributions de l'Etat du Valais reconsidère l'exonération globale octroyée à Satom SA. Un recours à la commission cantonale de recours en matière fiscale a été déposé.

2. Principes généraux de tenue de la comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et respectent les principes suisses d'établissement régulier des comptes annuels (art. 957 à 962 CO).

3. Informations sur les principes comptables mis en application dans les comptes annuels

Les commentaires éventuels sont intégrés en bas de page dans les secteurs concernés.

3.1. La provision pour pertes sur débiteurs a été adaptée en fonction de l'évolution des risques pour les créances dont Satom SA estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels. Cette provision se base sur la valeur des créances de la clientèle, sans tenir compte des prestations opérées pour les communes-actionnaires.

3.2. L'activation de nouvelles immobilisations corporelles est effectuée dans le cadre de plan d'investissement et selon le principe du coût d'acquisition. Le calcul des amortissements découle de la politique définie par le Conseil d'administration et des durées de vie définies dans les demandes de crédit des projets d'investissements.

3.3. Les provisions sont des fonds affectés dans le cadre des obligations légales de maintenance et travaux des installations qui sont en cours ou vont débuter et sont répartis à court ou long terme selon l'imminence de leur utilisation.

3.4. Le fonds de renouvellement découle de l'obligation légale de constitution de provisions selon art. 32a de la LPE pour maintenir les installations conformes à l'état de la technique et de les moderniser sans devoir impacter démesurément les prix pour les communes actionnaires. Il est considéré comme appartenant aux fonds propres et l'attribution est donc effectuée en dernière phase de répartition du bénéfice.

4. Emplois à plein temps

80 EPT à fin 2019
78 EPT à fin 2020

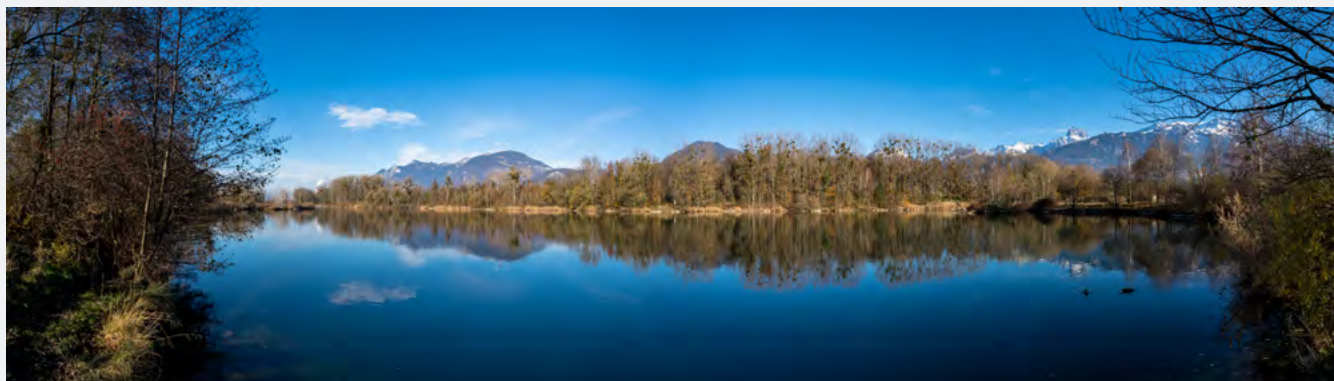
5. Actifs engagés en garantie des dettes ou grevés d'une réserve de propriété

Une caution de douane de CHF 4 500.- est classée dans les immobilisations financières à fin 2020. Elle était de même valeur à fin 2019.

6. Immobilisations financières

ISDS Oulens SA à Oulens-sous-Echallens
CHE-102.705.164
10 actions valeur nominale de CHF 1 000.-
soit 5% de droit de vote et intérêts

SwissZinc SA à Berne
CHE-471.969.922
Participation projet avec droit de conversion en actions nominatives
Valeur de CHF 88 674.-





7. Détail des investissements du thermoréseau

	SITUATION AU 31.12.2018 [CHF]	INVESTISSEMENTS/ AMORTISSEMENTS [CHF]	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]
Centrale et liaison de secours	95 874 437	-889 417	8 698 020
Réseau de distribution sur Collombey-Muraz	14 040 054	2 111 618	16 151 672
Réseau de distribution sur Monthey	28 630 383	820 610	29 450 993
Branchements privatifs	2 475 447	345 654	2 821 101
TVA CorrDIP	-335 242	0	-335 242
Pertes reportées cumulées	2 080 508	-429 632	1 650 876
TOTAL DES INVESTISSEMENTS NETS	56 478 587	1 958 833	58 437 420
TOTAL DES INVESTISSEMENTS BRUTS	95 213 580	6 927 944	102 141 524
(sans subventions, amortissements et taxes de raccordement)			

	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]	INVESTISSEMENTS/ AMORTISSEMENTS [CHF]	SITUATION AU 31.12.2020 [CHF]
Centrale et liaison de secours	8 698 020	-973 285	7 724 736
Réseau de distribution sur Collombey-Muraz	16 151 672	192 540	16 344 212
Réseau de distribution sur Monthey	29 450 993	-967 222	28 483 771
Branchements privatifs	2 821 101	282 197	3 103 298
TVA CorrDIP	-335 242	0	-335 242
Pertes reportées cumulées	1 650 876	1 397 941	3 048 816
TOTAL DES INVESTISSEMENTS NETS	58 437 420	-67 829	58 369 591
TOTAL DES INVESTISSEMENTS BRUTS	102 141 524	3 582 421	105 723 944
(sans subventions, amortissements et taxes de raccordement)			

8. Crédit-bail

Droits de superficie échus fin 2033 auprès de la commune de Monthey
 Valeur à fin 2019 : CHF 104 966.- sur 13 ans = CHF 1 364 564.-
 Valeur à fin 2020 : CHF 104 966.- sur 12 ans = CHF 1 259 597.-

9. Dettes envers des institutions de prévoyance

CHF 356 540.- à fin 2019
 CHF 388 805.- à fin 2020

10. Evolution des provisions à court terme

	SITUATION AU 31.12.2018 [CHF]	UTILISATION/ RECLASSEMENT [CHF]	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]
Provision acquisition biens immobiliers et remise en état	573 913	-573 913	0
Provision pour assainissement ou changement caisse de pension CPVAL	0	4 500 000	4 500 000
Provision pour impôts et frais juridiques	0	500 000	500 000
TOTAL	573 913	4 426 087	5 000 000

	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]	UTILISATION/ RECLASSEMENT [CHF]	SITUATION AU 31.12.2020 [CHF]
Provision pour assainissement ou changement caisse de pension CPVAL	4 500 000	-4 500 000	0
Provision pour impôts et frais juridiques	500 000	6 100 000	6 600 000
Provision pour turbine à contrepression	0	2 700 000	2 700 000
TOTAL	5 000 000	4 300 000	9 300 000

11. Ventilation des dettes à long terme portant intérêt selon leur exigibilité, à savoir de 1 à 5 ans et plus de 5 ans

Situation au 31.12.2019

> 5 ans	CHF 10 000 000.-	BCVs avance à terme fixe échue en 2026
	CHF 15 000 000.-	BCVs avance à terme fixe échue en 2028

Situation au 31.12.2020

> 5 ans	CHF 10 000 000.-	BCVs avance à terme fixe échue en 2026
	CHF 15 000 000.-	BCVs avance à terme fixe échue en 2028

12. Evolution des provisions à long terme

	SITUATION AU 31.12.2018 [CHF]	RECLASSEMENT/ ATTRIBUTION [CHF]	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]
Provision acquisition biens immobiliers et remise en état	0	573 913	573 913
Provision installations et nouvelle décharge évacuation des scories	3 325 000	0	3 325 000
Provision liée aux risques de fluctuation des revenus de l'énergie	10 500 000	3 000 000	13 500 000
Provision assainissement L3	1 300 000	0	1 300 000
Provisions acquisition énergie de secours	800 000	200 000	1 000 000
Provision assainissement installations traitement des cendres volantes	6 400 000	0	6 400 000
Provision investissement SwissZinc SA	300 000	0	300 000
Provision turbine à contre-pression	2 700 000	0	2 700 000
Provision pour assainissement ou changement caisse pension	1 000 000	-1 000 000	0
TOTAL	26 325 000	2 773 913	29 098 913

	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]	RECLASSEMENT/ ATTRIBUTION [CHF]	SITUATION AU 31.12.2020 [CHF]
Provision acquisition biens immobiliers et remise en état	573 913	0	573 913
Provision installations et nouvelle décharge évacuation des scories	3 325 000	0	3 325 000
Provision liée aux risques de fluctuation des revenus de l'énergie	13 500 000	0	13 500 000
Provision assainissement L3	1 300 000	0	1 300 000
Provisions acquisition énergie de secours	1 000 000	0	1 000 000
Provision assainissement installations traitement des cendres volantes	6 400 000	0	6 400 000
Provision investissement SwissZinc SA	300 000	0	300 000
Provision turbine à contre-pression	2 700 000	-2 700 000	0
TOTAL	29 098 913	-2 700 000	26 398 913

13. Capital-actions

Le capital-actions est composé de 10 000 actions à CHF 100.- et ne connaît pas de modification. Il est réparti au prorata de la population de référence entre les communes-actionnaires.

14. Actions propres

60 actions valeur nominale de CHF 100.- = CHF 6 000.- (sans changements)

15. Evolution des réserves facultatives issues du bénéfice

	SITUATION AU 31.12.2018 [CHF]	ATTRIBUTION/ UTILISATION [CHF]	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]
Fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	57 549 000	0	57 549 000
Réserve pour actions propres	6 000	0	6 000
Résultat activité Incinération	146 390	11 082	157 472
Résultat activité Déchets verts	34 147	59 797	93 944
Résultat activité Déchèterie régionale sur site de Monthey	-9 679	3 119	-6 561
TOTAL	57 725 858	73 998	57 799 856

	SITUATION AU 31.12.2019 [CHF]	ATTRIBUTION/ UTILISATION [CHF]	SITUATION AU 31.12.2020 [CHF]
Fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	57 549 000	2 600 000	60 149 000
Réserve pour actions propres	6 000	0	6 000
Résultat activité Incinération	157 472	74 356	231 828
Résultat activité Déchets verts	93 944	22 884	116 828
Résultat activité Déchèterie régionale sur site de Monthey	-6 561	-14 354	-20 915
TOTAL	57 799 856	2 682 885	60 482 741

16. Explications postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

En 2019, une différence d'estimation des certificats CO₂ pour l'année 2017 de CHF 629 000.- a été encaissée (hors période). Une ristourne d'ISDS Oulens a été accordée pour les dépôts des cendres de l'année 2018 pour un montant de CHF 43 428.-. Un montant a été récupéré d'une faillite considérée comme perdue. Le solde est constitué de bénéfices sur ventes de machines d'exploitation.

En 2020, une différence d'estimation des certificats CO₂ pour l'année 2018 de CHF 501 900.- a été encaissée (hors période).

17. Honoraires versés à l'organe de révision

Prestation de révision 2019 : CHF 17 000.- Fidag SA, Monthey
Prestation de révision 2020 : CHF 13 000.- Fidag SA, Monthey

18. Honoraires versés au Conseil d'administration

L'indemnité totale versée au Conseil d'administration à titre d'honoraires pour 2020 est de CHF 85 600.- (CHF 98 625.- en 2019).

19. Litiges juridiques

Des prétentions financières de l'entreprise PLCO sur des travaux litigieux pour le thermoréseau sont rejetées. Aucune provision n'est donc créée à ce sujet.

Résolutions

Satom SA est soumise au contrôle ordinaire. La comptabilité et le système de contrôle interne ont été vérifiés par la fiduciaire FIDAG SA à Monthey, conformément aux exigences légales (art. 728a al. 1 ch 3 CO) qui prévoient l'obligation pour l'organe de révision de confirmer une fois par an à l'assemblée générale l'existence du système de contrôle interne défini par le Conseil d'administration.

Au terme de rapport d'activité, les membres du Conseil d'administration témoignent toute leur reconnaissance à la direction et à l'ensemble des collaborateurs pour l'engagement et la fidélité dont ils ont fait preuve à l'égard de l'entreprise durant l'exercice écoulé.

En conclusion, le Conseil d'administration à l'honneur, Mesdames et Messieurs les actionnaires, de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

1. Approuver le rapport de gestion et les comptes arrêtés au 31 décembre 2020, tels que présentés par le Conseil d'administration,
2. Donner décharge au Conseil d'administration de sa gestion,
3. Approuver la proposition du Conseil d'administration concernant les amortissements de CHF 12 198 446.-, l'évolution des provisions à court et long terme selon points 10 et 12 de l'annexe, l'activation du résultat du thermoréseau de CHF 1 397 941.- et le report de CHF 82 885.- au bénéfice du bilan selon le point 15 de l'annexe.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président
C. Neukomm

Le Vice-Président
P. Gross

GESTION DES RISQUES

Satom SA dispose d'un système de contrôle interne (SCI) et a fixé dans un règlement l'organisation et le contrôle des pièces comptables. D'autre part, une démarche de mise en place d'un système de management intégré est en cours et sera finalisée en 2022 (ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001).

En date du 20 avril 2021, une commission du Conseil d'administration a pris connaissance du rapport des vérificateurs Fidag SA. L'opinion d'audit des réviseurs est positive et leur appréciation des comptes annuels confirme que les états financiers sont conformes à la loi suisse et aux statuts. La revue des risques fait l'objet dorénavant d'une nouvelle approche et analyse. Un manuel y relatif a été élaboré. Les matrices de risques opérationnels, stratégiques et financiers ont été établies. Cette cartographie des risques est revue chaque année par le comité d'audit et risques.

Litiges juridiques

Les procédures de règlement des litiges liés à la construction du Thermoréseau se poursuivent.

Un recours a été déposé contre les taxations fiscales du Service cantonal des contributions valaisan portant sur les années 2015 à 2018.

Commandes et mandats ouverts à fin 2020 — début 2021

Les travaux des projets Ecotube et Retrofit TV (remplacement de la turbine à vapeur) ont débuté en novembre 2020 et devraient être terminés en mars 2022.

L'étape 1 du projet LAVACID est en cours de réalisation et se poursuivra jusqu'en 2022.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Satom SA, à Monthey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Satom SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 42 à 54 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

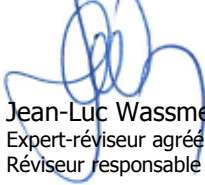
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.



Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Monthey, le 14 juin 2021

PROJET DE BUDGET 2022

[CHF]

Produits issus des incinérables	32 182 000	
Ventes énergie Monthey	12 481 000	1 2
Taxes de traitement des déchets incinérables	17 740 000	
Taxes de traitement des boues et dégrillages de Step	1 851 000	
Autres revenus	110 000	
Produits issus des méthanisables et des déchets verts	6 756 000	
Ventes énergie Villeneuve	1 988 000	
Taxes de traitement des déchets verts et méthanisables	2 647 000	
Ventes de produits site de Villeneuve	265 000	
GastroVert	1 855 000	
Autres revenus	1 000	
Thermoréseau	10 105 000	
Conseil & Communication	15 000	
Déchèterie régionale sur le site de Monthey	213 600	
TOTAL DES PRODUITS	49 271 600	
Charges d'exploitation	31 669 100	
Frais de personnel	11 899 500	
Entretien des installations	4 500 500	
Consommables et véhicules d'exploitation	417 600	
Charges d'énergie	3 583 000	2
Frais de transport et d'élimination	2 340 000	
Épuration des gaz et évacuation des cendres	1 607 000	
Évacuation des scories	5 091 000	
Frais de traitement des déchets à l'extérieur	50 000	
Sécurité et contrôle des installations	110 000	
Recherche et développement	230 000	
Autres frais	30 500	
Intérêts charges calculés en interne	1 810 000	3
Charges d'assurances et d'administration	2 421 500	
Charges d'immeuble	903 500	
Amortissements sur les immobilisations	31 065 000	4
TOTAL DES CHARGES	66 059 100	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-16 787 500	
Résultat financier	1 590 000	3
RÉSULTAT ORDINAIRE	-15 197 500	
Certificats CO₂ Ecotube	4 400 000	1
Évolution des provisions à court et long terme	16 200 000	4
Activation du résultat du Thermoréseau	-371 500	
RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION AUX FONDS PROPRES	5 031 000	
Attribution au fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	-5 000 000	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	31 000	

Ce projet de budget sera éventuellement révisé en fin d'année 2021 en fonction de nouveaux éléments connus.

- ① Mise en production Ecotube (énergie thermique industrielle et certificats CO₂)
- ② Augmentation du tarif de fourniture du kWh thermique au Thermoréseau
- ③ Adaptation du taux moyen pondéré du capital investi pour les secteurs Déchets Verts et Thermoréseau
- ④ Amortissement initial Ecotube et turbine à contre-pression neutralisé par l'utilisation des provisions constituées antérieurement



Impressum

Rédaction : Satom SA

Photos : Déclic Photographies et Satom SA

Conception graphique : Dominique Studer

Impression : Imprimerie Montfort SA

Satom SA
Boeuferrant Nord 16
1870 Monthey

www.satomsa.ch